



THIERRY
BRESLIN
ARCHITECTE

THIERRY
BRESLIN
ARCHITECTE



THIERRY BRES DIN

ARCHITECTE

15 boulevard Sadi Carnot
95880 Enghien-les-Bains
tél. // 01 34 28 07 75
fax. // 01 39 64 45 30
port. // 06 07 72 70 58
tbresdin@club-internet.fr

THIERRY BRES DIN , ARCHITECTE D.P.L.G
DEA en Architecture urbaine

Associé de 1989 à 1994 avec B. Jacquart et V. Pignot sur de nombreux projets d'enseignement. Puis de 1995 à 2003 avec J.P. Ledieu sur des bâtiments publics et de nombreux concours dont l'extension de l'université de Cergy St Christophe.

Il réalise de nombreux projets dans le domaine de l'enseignement (écoles, collèges, lycées), du sportif (Gymnases, dojos, pôles tennis), de la petite enfance (crèches) et dans le domaine du logement (cités d'artistes).

Lauréat du Prix de la Première OEuvre en 1991 avec l'extension restructuration du lycée professionnel d'Enghien les Bains.

Mention au Prix d'architecture du Val d'Oise en 1995 avec la cité d'artistes Cézanne à Pontoise.

Il est co-auteur avec l'agence 3box de la reconstruction de l'école Croix-Bosset à Sèvres.

L'AGENCE T. BRES DIN ARCHITECTE
est créée en 1989 à Enghien les Bains.

Elle dispose de références reconnues dans la réalisation de bâtiments publics et de la restructuration et extension de bâtiments existants sur des sites sensibles ou classés

Chaque intervention est la recherche constante d'une insertion sensible et juste du projet dans son site aux différentes échelles d'interventions, urbaines, sur le bâti, liaisons, espaces internes, coupures... avec une écriture contemporaine.

L'intervention sur les bâtiments publics nous impose une réflexion constante sur leur relation avec le domaine public et le traitement des espaces extérieurs qui rapproche notre travail actuel de celui de l'Atelier15 avec lequel nous participons à des concours et études.

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

MOYENS HUMAINS

3 architectes
1 infographiste
1 secrétaire.

Composition de l'agence :

Thierry Bresdin
Architecte

Hélène Palisson
Arnaud Juignet
Architectes - collaborateurs

Cédric Henry
Infographiste

Béatrice Bugnot
assistante

MOYENS MATÉRIELS

Réseaux ethernet
4 postes CAO DAO
2 PC portables
(Autocad, Photoshop, 3DMax, Indesign,
World, Excel...)
Serveur FTP
2 appareils Nikon numériques
1 traceur A0 couleur HP800
1 imprimante A3 couleur
2 imprimantes A4 couleur
2 imprimantes portable A4
1 scanner A3
1 photocopieur A4.A3 couleur
1 fax Télécopie / Internet ADSL

THIERRY BRES DIN

ARCHITECTE

1960 Naissance à Suresnes
1984 Architecte DPLG
1986 DEA d'architecture Urbaine

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

1986 Chef de projets : agence B. Leroy
1989 Création de l'agence T. Bresdin

NOMINATIONS ET PRIX

1991 Lauréat du Prix de la PREMIÈRE OEUVRE du
MONITEUR 1991 pour l'extension restructuration
du lycée Professionnel Gustave Monod à Enghien
les Bains. avec B. Jacquard et V. Pignot

1995 Mention au Prix d'Architecture du Val d'Oise
pour la Cité d'artistes Cézanne à Pontoise
avec B. Leroy.

EXPOSITIONS

1990 Maison de l'architecture
1995 « Construire l'École »,
Conseil Général du Val d'Oise
1996 Pavillon de l'Arsenal à Paris
2004 Pavillon de l'Arsenal à Paris



RÉALISATIONS

ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Restructuration du lycée Paul Langevin, Suresnes (92) (Concours)

Maitrise D'ouvrage: RIDF

Reconstruction de l'école Croix Bosset à

Sèvres (92)- Certification HQE

Maître d'ouvrage : Ville de Sèvres / Projet lauréat du concours.

Réalisation : 2009 - livraison sept 2011

Rénovation partielle du Lycée Jean Mermoz à Montsoult (95)

Maître d'ouvrage : Ville de Sèvres

Projet Lauréat du concours

Livraison Décembre 2009

Rénovation des façades du lycée Dardennes à Vanves (92)

Maître d'ouvrage : Région Ile de France

Livraison septembre 2009.

Restructuration du collège Nicolas Flamel à Pontoise (95)

Maître d'ouvrage : Conseil Général du Val d'Oise

Livraison Juillet 2007 .

Extension restructuration de l'Ecole Jules Ferry à Saint Brice (95)

Maître d'ouvrage : Ville de saint Brice

Projet lauréat de la consultation

Livraison : Mai 2006

Restructuration du lycée Frédéric Mistral à Fresnes (94)

Maître d'ouvrage : Région Ile de France

Livraison : Octobre 2003

Extension restructuration du collège Blaise pascal à Viarmes.(95)

Maître d'ouvrage : Conseil général du Val d'Oise

Livraison : Juin 2000.

Extension restructuration du collège Jules Ferry à Ermont (95)

Maître d'ouvrage : Conseil général du Val d'Oise

Projet lauréat du concours.

Livraison Janvier 1999.

Rénovation du lycée polyvalent Gustave Monod à Enghien les Bains (95)

Maître d'ouvrage : Région Ile de France

Livraison : Juin 1994

Extension restructuration du collège Chabanne à Pontoise (95)

Maître d'ouvrage : Conseil général du Val d'Oise

Projet lauréat du concours

Livraison 1994

Extension Restructuration du lycée professionnel G.Monod à Enghien les Bains (95)

Maître d'ouvrage : Région Ile de France

Projet lauréat du concours

Livraison 1991

PRIX DE LA PREMIERE OEUVRE DU MONITEUR

Publications :

AMC,DOMUS, Le Monde

LOGEMENTS

Restructuration de la résidence du Champs de Course: bâtiments B1, B2, B3.

Maître d'ouvrage: GFF

Livraison Septembre 2000.

Cité d'artistes à Pontoise

Maître d'ouvrage : Logis Social du Val d'Oise

Livraison Août 1992

PETITE ENFANCE

Crèche collective, Paris 19e (Concours)

Maitrise d'ouvrage: ville de Paris

Maison de la petite Enfance à Eaubonne (95)

Maître d'ouvrage : Ville d'Eaubonne / Projet Lauréat du concours.

Livraison : Décembre 2003.

Crèche collective de 30 enfants à Saint-Gratien (95)

Maître d'ouvrage : Ville de saint Gratien.

Livraison : Juin 2002

Restructuration de la crèche « La santé c'est le bonheur », section des bébés de 30 enfants à Enghien les Bains (95)

Maître d'ouvrage : association LSCLB

Livraison : Juin 1994.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Rénovation d'une maison bourgeoise du 19e siècle

Maître d'ouvrage : privé I.L / T.B

Livraison Décembre 2007.

Pharmacie du Centre commercial d'Eragny

Restructuration et agencement

Maître d'ouvrage : I.Le Bail

Livraison Mars 2005

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase HQE et BBC, Le Neubourg (27)

Maitrise d'ouvrage: Communauté d'agglomération du pays du Neubourg.

Livraison novembre 2013

Club House et tennis, St Gratien (95)

Maitrise d'ouvrage ville de St-Gratien

ivraison: avril 2012

Construction d'un équipement dédié aux Arts martiaux à Saint-Gratien(95)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint Gratien

Livraison Décembre 2009

EN ÉTUDES

Extension du centre d'apprentissage à Forges les Eaux (76)

35 logements à Paris, 15e

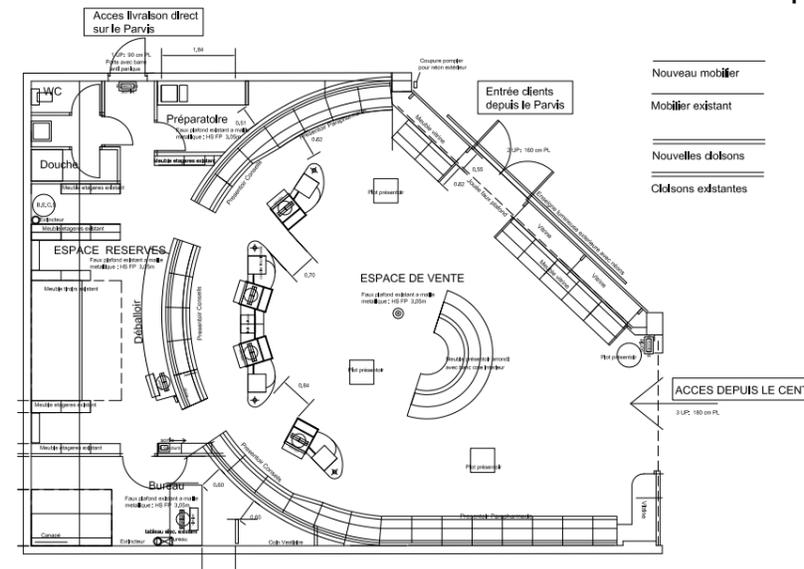
Maitrise d'ouvrage: Groupe SOFIAM

PROJETS ET RÉALISATIONS



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

PHARMACIE, ÉRAGNY (95) RÉAMÉNAGEMENTS INTERIEURS



PROGRAMME :
Réaménagement complet de la pharmacie du Centre Commercial Arts de Vivre à Eragny (95)
Réalisation du mobilier de l'espace de vente et d'exposition. Intervention en 3 phases en conservant l'ouverture de l'officine (durée des travaux: 6 semaines)



ARCHITECTE : Th Bresdin mandataire
Mission de Base.
MAITRISE D'OUVRAGE : Privée
SURFACES : 160m² dont 105m² d'espace de vente
COUT : 90 000 € HT compris mobilier
REALISATION : Avril /Mai 2005

ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

PROGRAMME :

Réaménagement de la gare historique du pont de Seine en un espace culturel.

L'équipement comprend une salle de 106 places assises pour diffusions musicales, théâtrales, et répétitions, transformable en une salle de diffusion de musique actuelle pour 200 places et les locaux associés, foyer, bar, bureaux, loges, réserves...



CONTEXTE

La gare du pont de Sèvres est implantée sur l'ancien pont de Sèvres, le long de la ligne de chemin de fer Paris-Issy les Moulineaux ouverte en Avril 1889 pour l'exposition Universelle, permettant également la liaison entre les usines implantées le long de la Seine

Cet édifice bénéficiait à l'époque d'un vaste parvis au niveau du pont, que traversait une double ligne de tramway et permettait d'accéder par 2 escaliers aux quais de la ligne de chemin de fer en contrebas. En 1934 Les lignes de tramway furent supprimées, puis le pont fut partiellement démoli durant la seconde guerre Mondiale. Le pont actuel fut réalisé en 1963, associé à un impressionnant échangeur routier au niveau des berges, les séparant du reste de Sèvres.

L'ancienne gare du Pont de Sèvres se trouve aujourd'hui encaissée d'environ 1m 70 par rapport au niveau de circulation du pont actuel, et seuls deux escaliers relient le niveau du pont de celui de l'ancienne gare.

ARCHITECTES : T.Bresdin + 3Box cotraitants
MAITRE D'OUVRAGE : Ville de Sèvres
SURFACE : 585 m²
COUT DU PROJET : 2,5 M€ HT
ETUDES : en cours
REALISATION : 2015

RÉAMÉNAGEMENT DE LA GARE DU PONT DE SEVRES (92)
NOUVEAU LIEU CULTUREL



Ce bâtiment réalisé à la fin du 19^e siècle est un édifice mémoire des premières gares en périphérie de Paris. D'ordonnement classique, construit en pierre et briques, il est rythmé par de grandes fenêtres en berceaux à RDC et surmontée au niveau R+1 par un pavillon en retrait de la façade.

Son soubassement en pierre le relie au niveau de la voie ferrée et des berges.

Il se positionne en proue à l'extrémité du pont de Sèvres et ses fenêtres en périphéries lui ouvrent des vues à 360° sur le site et la seine

PROJET ET PROGRAMME

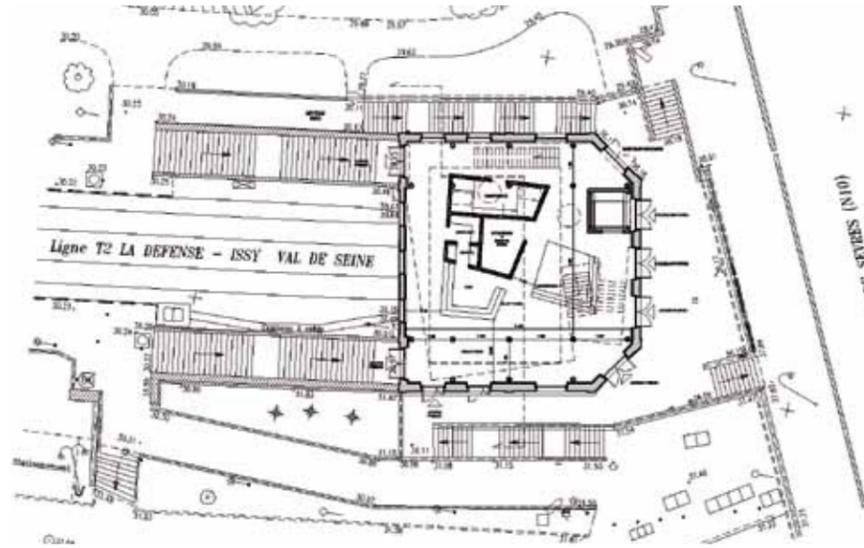
Le projet de réaménagement de l'ancienne gare du Pont de Sèvres est l'opportunité de créer un espace culturel au cœur d'un pôle modal, à la croisée des cheminements qui mènent du tramway T2, au métro L9 ainsi qu'à de nombreuses lignes de bus dans un lieu privilégié en bord de Seine, à proximité du musée de Sèvres.

Chaque jour de nombreux Sévriens et passagers en transit longent ce bâtiment qui est actuellement sous-utilisé et n'est pas mis en valeur.

Devant le potentiel exceptionnel du lieu et du bâtiment, la ville de Sèvres a décidé de redonner une nouvelle vie à ce bâtiment historique, en le transformant en un lieu culturel.

Le programme prévoit de mettre en place une salle de diffusion d'une centaine de places pour des pratiques de jazz et d'arts dramatiques, cette salle servira aussi pour les pratiques collectives, répétition pour les conservatoires...

En lien direct avec les missions de l'association SUM, le lieu créé est dédié à la pratique amateur



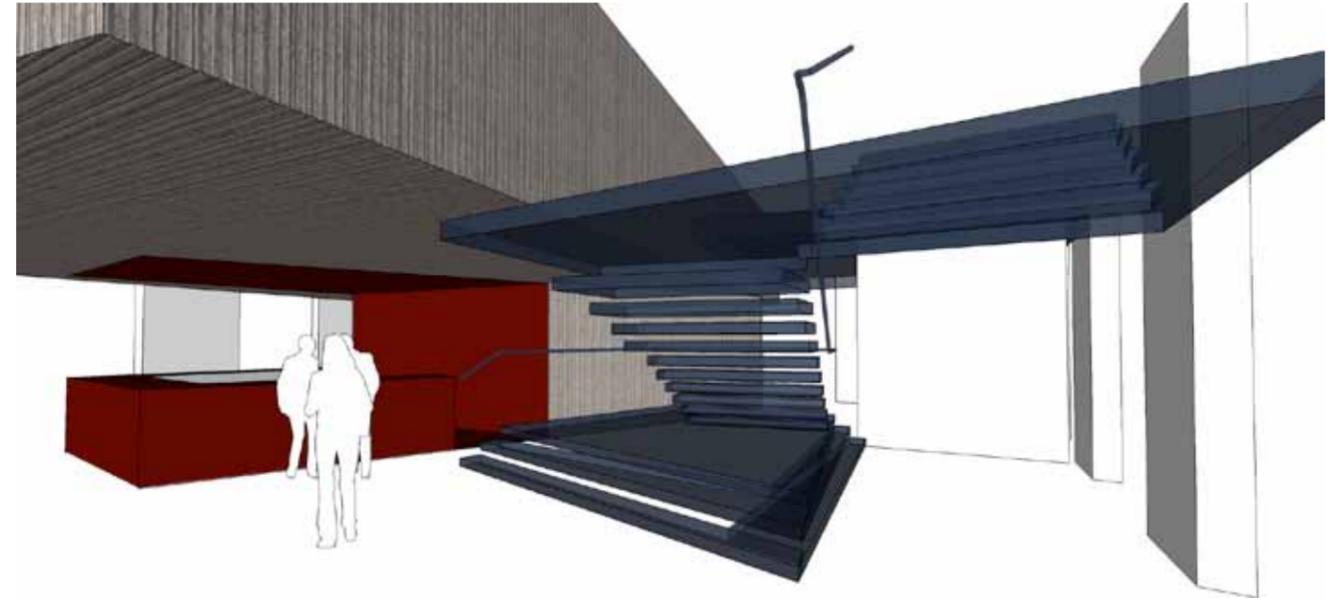
aussi bien dans le domaine théâtral que dans le domaine musical. Une salle de diffusion d'une centaine de places est prévue. Elle pourra être transformable avec une jauge de 250 personnes, pour des musiques actuelles.

Compte tenu de la surface limitée du bâtiment existant, nous avons décidé de suspendre la salle par rapport au niveau d'accès du public. Le bâtiment est évidé, et le pavillon supérieur est déposé en accord avec l'ABF. Une structure métallique indépendante de l'existant est mise en place pour le traitement acoustique de la salle et des vibrations du tramway. Ce dispositif permet de libérer

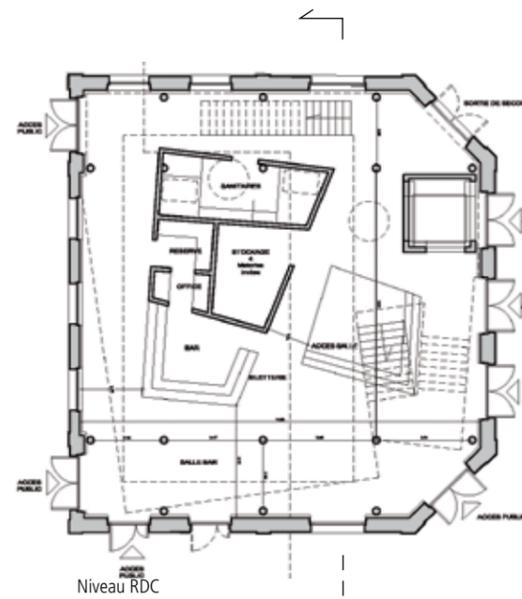
l'espace à RDC pour l'accueil et au foyer, donnant accès à la salle par un grand escalier.

Les gradins rétractables permettent deux configurations : 106 places assises, ou 250 personnes debout pour les musiques actuelles. Des escaliers périphériques se glissent entre la salle et la façade, créant un joint creux et libérant les fenêtres sur toute leur hauteur.

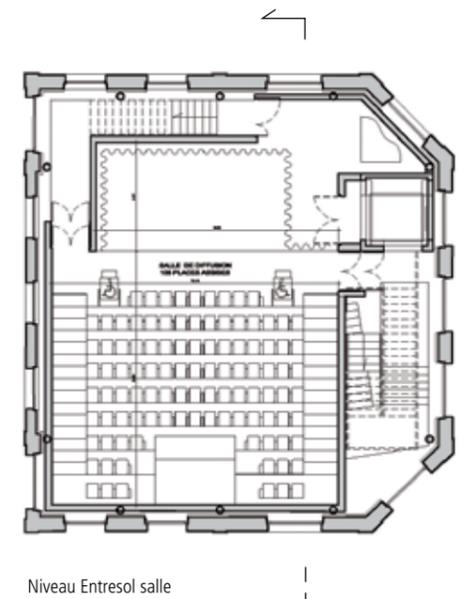
Au-dessus de la salle, un niveau supérieur regroupe les bureaux, les loges, les stockages et locaux techniques. Ce nouveau volume vient délicatement se joindre à la façade historique de la gare, en affirmant sa modernité, et marque le nouveau lieu culturel « La Gare ».



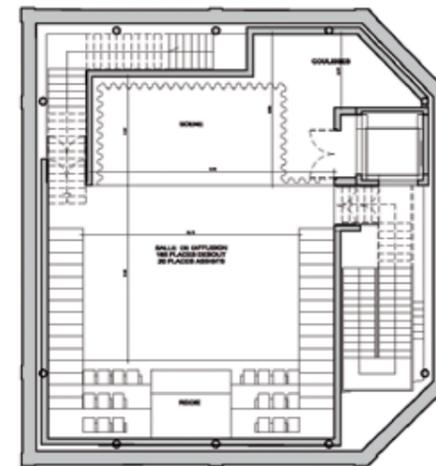
Vue du bar / billetterie et de l'accès à la salle



Niveau RDC



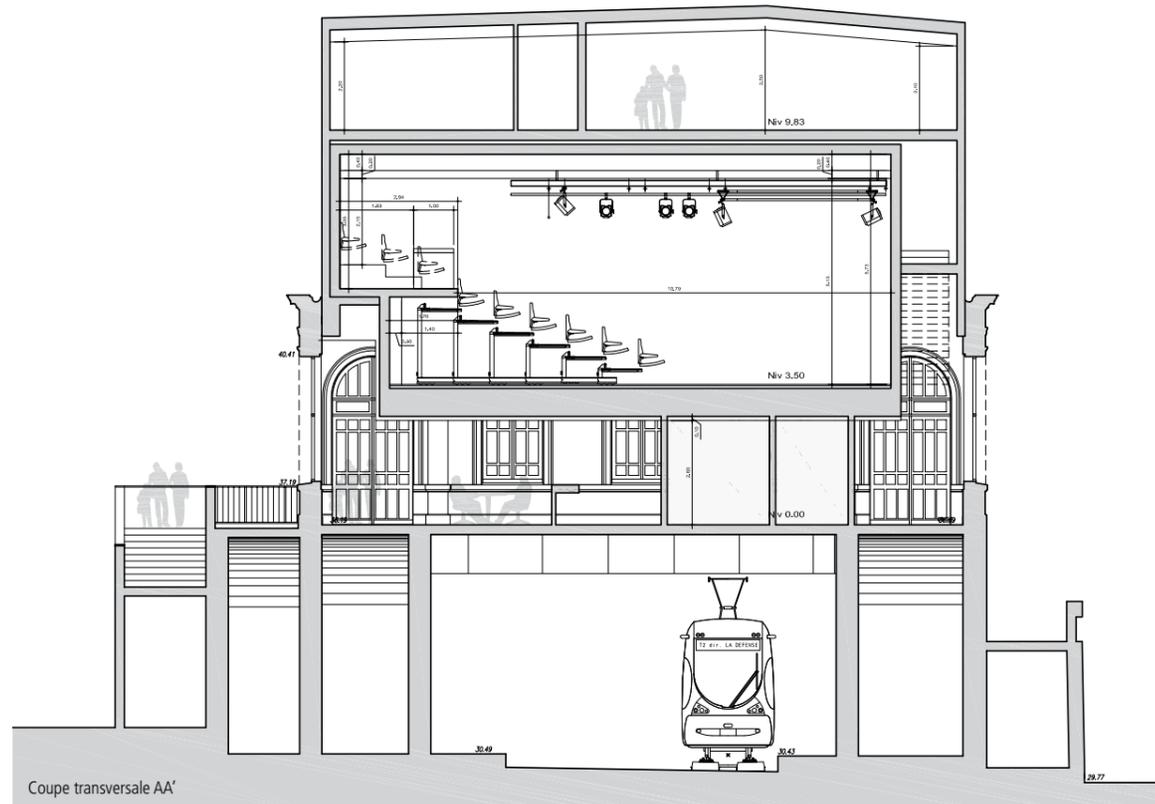
Niveau Entresol salle



Niveau Balcon



Niveau R+1



Coupe transversale AA'

ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

PROGRAMME

Réalisation d'un immeuble de logement au 194-196 rue Lecourbe à Paris 15e, composé d'un bâtiment sur rue à R+9 et sur Jardin à R+6

35 logements dont 9 logements sociaux.
1 commerce à RDC et 27 places de parking.

INSERTION URBAINE

Bordé d'un côté par un bâtiment R+4 et de l'autre par un immeuble de grande hauteur des années 70 à R+13 en retrait, le projet crée une continuité urbaine entre ces deux échelles par une composition tripartite de la façade sur rue.

La partie centrale, composée des quatre premiers niveaux présente une façade urbaine qui reprend l'alignement et la hauteur du bâtiment mitoyen à R+4. Décollée du sol, elle est percée de larges baies rectangulaires décalées à chaque niveau formant loggias.

Sur les niveaux supérieurs le bâtiment se décompose en une architecture transparente et légère, largement vitrée et une succession de jardins suspendus et terrasses. Ce jeu d'empilement de strates vient s'accrocher au pignon de l'immeuble mitoyen comme pour en recouvrir sa surface formant jardin sur la ville. De ce fait le projet venant habiller le pignon R+13, se développe au-delà du gabarit du PLU pour atteindre la limite du plafond parisien.

L'immeuble de logements s'organise autour d'un plan en L sur la parcelle. Respectant l'alignement, le gabarit sur rue, il s'adosse latéralement au pignon de l'immeuble haut pour établir une transition d'échelle.

Il préserve les cours mitoyennes par des espaces en creux ouverts sur le jardin urbain et accentue

ARCHITECTES: Th. Bredin + Pacôme Bommier
MAITRISE D'OUVRAGE: SOFIAM Paris 8
SURFACE : SHON Adm. 2615 m²
COÛT DU PROJET : 5,5 M€ HT
CONCOURS : 2011 - ÉTUDES: 2001-2012
OBTENTION PC : Juillet 2012
LIVRAISON : 2014
Projet en certification BBC.

35 LOGEMENTS, RUE LECOURBE, PARIS (75015)



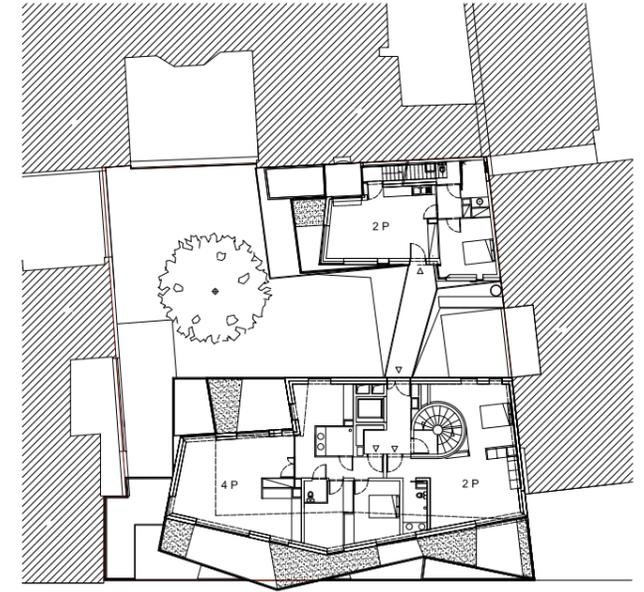
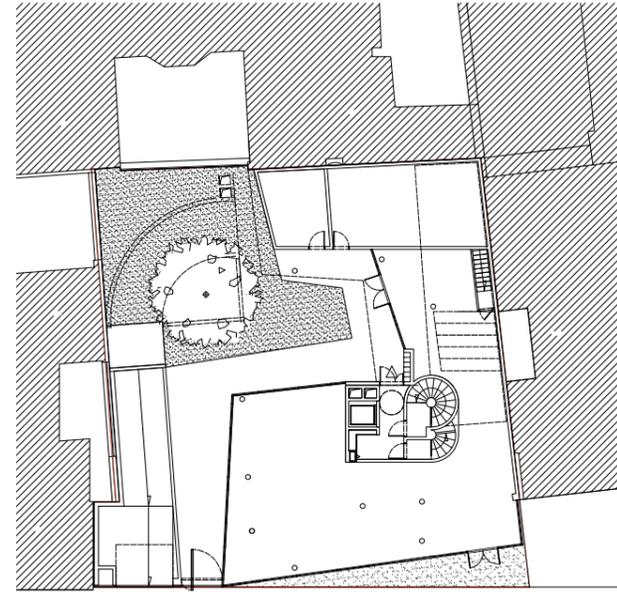
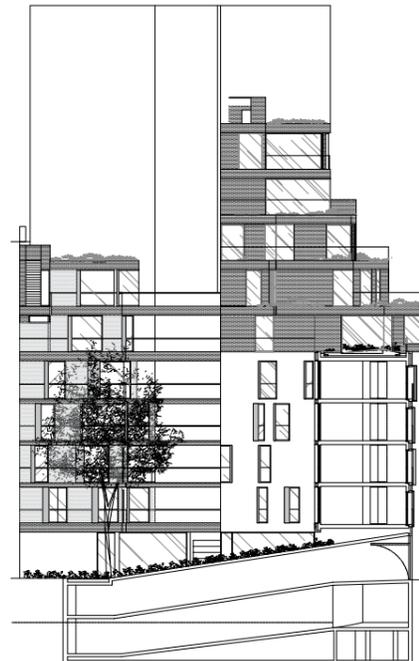


ainsi ses dimensions et perspectives. Ce dispositif permet au soleil et à la lumière de pénétrer au maximum au cœur du projet.

Le bâtiment sur rue d'une profondeur de 15 m se cale sur la faille du pignon mitoyen du N°198 sur laquelle s'ouvrent des vues secondaires.

Des passerelles ou terrasses privées viennent franchir cet espace en creux préservé, pour relier le corps de bâtiment en fond de parcelle adossé aux pignons mitoyens qui s'ouvre sur le jardin.

Le jardin au cœur de l'opération s'étend sur l'ensemble des espaces libres à RDC. La rampe plantée du parking accentue ses dimensions et perspectives. Les terrasses et coursives plantées viendront densifier les espaces de verdure.



- RDC R+6
- R+4 R+7
- R+8



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

LYCÉE PROFESSIONNEL G. MONOD, ENGHEN (95)
EXTENSION / RESTRUCTURATION

PROGRAMME :

Création d'une extension pour accueillir les salles banalisées et le pôle technologique du lycée professionnel et technique. Restructuration partielle du lycée (CDI, administration, vie des professeurs). Création d'un préau. Réaménagement des espaces extérieurs.

Aménagement paysager de l'allée de liaison entre les 2 lycées, avec réalisation d'un parking planté.

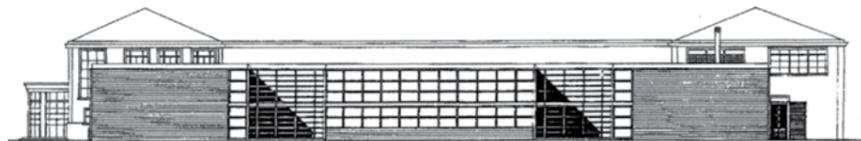


ARCHITECTES: Th. Bresdin mandataire, B. Jacquard, V. Pignot
Mission M2 étendue
MAÎTRE D'OUVRAGE: Région Ile de France
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: DDE SCP1 du Val d'Oise
SURFACES UTILES : Extension 2500 m², Réhabilitation 1700 m², Traitement paysager des espaces extérieur : 9000m²
Cout : 3.2 M€ HT

CONCOURS : 1989 – Etudes : 1990
RÉALISATION: 1990-1991 en milieu occupé
PRIX DE LA PREMIÈRE ŒUVRE DU MONITEUR 1991



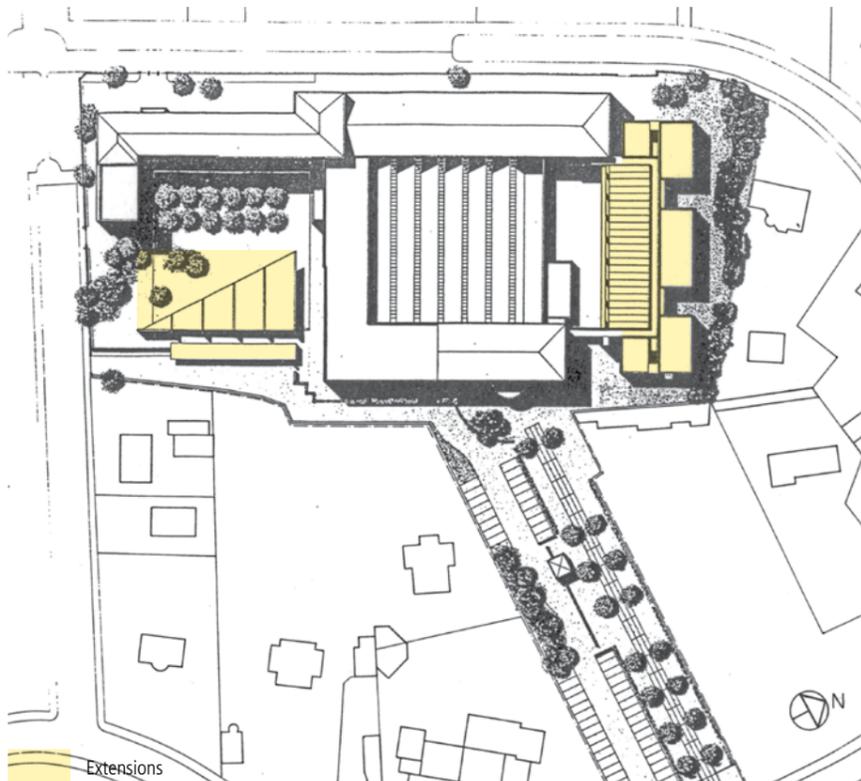
A partir d'un plan d'une grande rationalité, compte tenu de la densité du programme et du terrain, le bâtiment se compose d'un corps central prolongeant l'emprise des ateliers existant (salles de TP, info), entouré par trois pavillons qui restituent l'échelle du tissu résidentiel existant (salles de cours).



Cette composition génère deux patios qui permettent d'offrir un éclairage naturel particulièrement adapté pour les salles de cours, et d'éclairer amplement les circulations.

Les façades sont constituées d'une succession de parois de briques blanches alternant avec des murs rideaux aluminium. Ce parti exprime à la fois l'évidence rationnelle du projet et aboutit à des volumes suggérant une grande sérénité.

L'hétérogénéité des éléments du programme, leur dispersion dans le site a conduit à la recherche d'un élément architectural unificateur: les grands murs de briques blanches sont utilisés comme dénominateur commun rappelant les villas blanches du voisinage, ponctués par leur couleur et leur masse notre intervention sur le site.

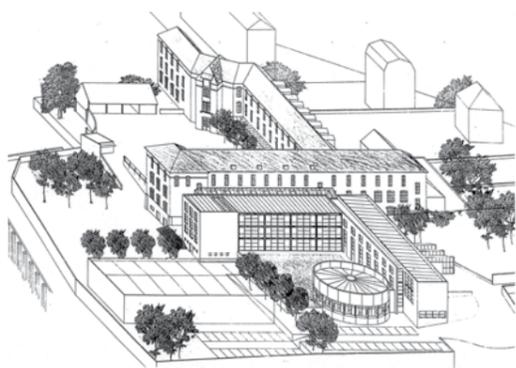


MATÉRIAUX:
Murs doubles: béton, isolant ext. + vide d'air + briques blanches silico calcaires
Murs rideaux aluminium, parois en pavés de verre sur escaliers

PUBLICATIONS:
Revue DOMUS International mai 1992, n° 738
AMC architecture n°23 et 27
Une Année d'architecture 1991



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS



COLLÈGE CHABANNE, PONTOISE (95) EXTENSION / RESTRUCTURATION

PROGRAMME:

Collège de 700 élèves.

Extension: création des pôles d'enseignement scientifique et technologique, création de salles de cours. Réalisation d'une nouvelle demi-pension. Aménagement d'une rue intérieure, « cœur du collège ».

Restructuration: réhabilitation complète du bâtiment type J.Ferry du début de siècle. Réaménagement des salles de cours, des salles d'art plastique et de l'administration. Redistribution des logements de fonction.

Traitement paysager: réaménagement des espaces extérieurs, réalisation d'un parking

ARCHITECTES: T. Bresdin mandataire, B. Jacquard, V. Pignot - Mission M2
MAÎTRE D'OUVRAGE: Conseil Général du Val d'Oise.
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: DDE 95 SCP N°2
SURFACE SHON: 7200 m² (ext. 3000 m² / restr. 4200 m², traitement paysager: 3500 m²)
COÛT DES TRAVAUX: 5.6 M€ HT

CONCOURS : lauréat en Novembre 1991
ÉTUDES: Décembre 1991 à avril 1992
CHANTIER: Réalisation en milieu occupé.
1^{ère} phase: extension de juillet 92 à juillet 1993
2^{ème} phase: réhabilitation d'août 1993 à février 1994

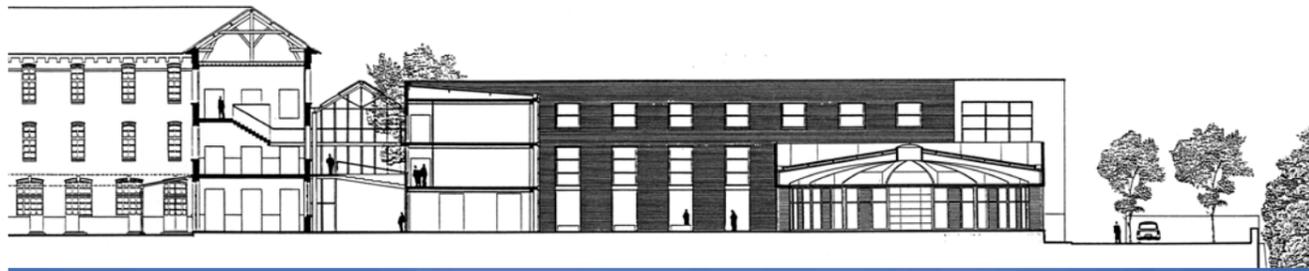




Le collège existant, du début du siècle, organisé de manière classique en «L» autour d'une cour, est situé en haut du vieux Pontoise dominant la vallée.
L'implantation du nouveau bâtiment est élaboré à partir d'un pliage. Il répond à la géométrie première du collège existant en le dédoublant vers le paysage. La liaison entre les deux bâtiments est ainsi résolue.
L'entre-deux, axe de symétrie entre les deux constructions génère une rue intérieure, véritable «coeur du collège», autour de laquelle sont regroupés les lieux d'accueil des élèves, de vie

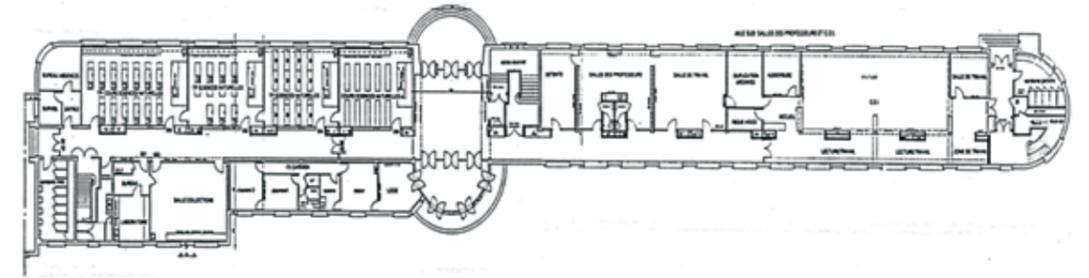
scolaire et le CDI.
Deux murs en briques à angles droits constituent le squelette du volume de l'extension. Les volumes des unités d'enseignement viennent y prendre appui: côté rue intérieure l'unité d'enseignement général, sur l'autre aile les salles de sciences et de technologie, symbolisé par un volume spécifique d'ateliers pour le labo de mécanique.
Dans cette géométrie ouverte, le volume cylindrique du restaurant vient se lover, bénéficiant d'une vue panoramique sur la vallée de l'Oise.

MATÉRIAUX:
Murs: mulots de briques en parements
Toitures: zinc pour le restaurant, bac acier pour les autres bâtiments
Menuiseries extérieures alu, menuiserie intérieure bois
Sols: linoléum, carrelage ; béton lavé pour la rue intérieure
PUBLICATIONS:
AMC Architecture n°50
En couverture du numéro annuel du Moniteur AMC 1994



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

RÉNOVATION DU LYCÉE POLYVALENT, ENGHIEN (95)



PROGRAMME:

Restructuration du pôle Sciences (physique, chimie, sciences naturelles), des salles d'histoire et de géographie, des salles des professeurs.
Création d'un CDI et de salles de travail attenantes.

La rénovation du bâtiment A a permis, avec la Région Ile de France et l'établissement, de mettre en place un programme comportant la mise aux normes pédagogiques et de sécurité de l'ensemble des salles spécialisées (physique chimie, sciences naturelles), qui constituent l'essentiel de ce bâtiment, le réaménagement des salles de professeurs et la création d'un CDI correspondant aux dimensions de l'établissement.

La vétusté des cloisons (panneaux modulaires), les impératifs liés à la sécurité incendie, la nécessité de mettre en place d'importants réseaux de gaines pour les salles spécialisées ont induit la rénovation complète du bâtiment et de son cloisonnement.

Le CDI aménagé au R.d.C. du bâtiment récupère la surface de circulation et bénéficie ainsi d'une belle épaisseur et d'une double exposition est/ouest.

TRAITEMENT DES CIRCULATIONS:

La proportion des larges couloirs nous a amené à systématiser l'implantation de volumes en saillies qui rythment leur longue perspective, tantôt utilisés comme colonnes techniques pour fluides, ou comme placards pour les salles de classe.

Une hiérarchie est établie entre la porte principale d'accès aux classes avec imposte vitrée adossée à une gaine qui désigne l'entrée, tandis que la porte secondaire «flotte» sur panneau.

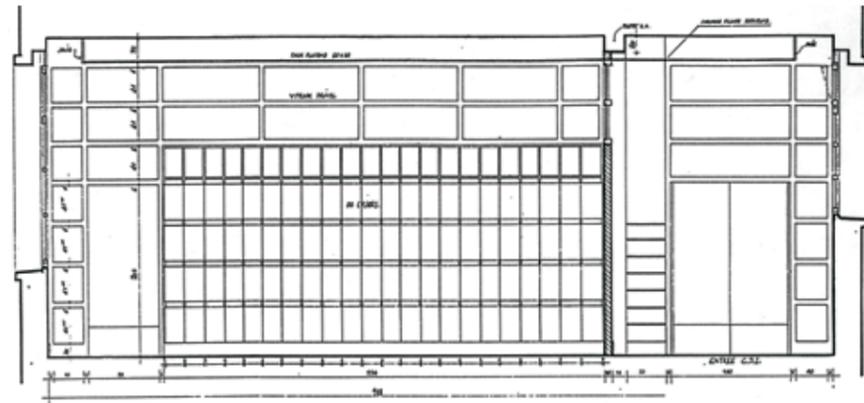
ARCHITECTES: Th. Bresdin mandataire, B. Jacquard, V. Pignot - Mission M2+ST+1/2 PEO
MAÎTRE D'OUVRAGE: Région Ile de France
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: DDE du Val d'Oise
Surface SHON: 4500 m2

ÉTUDES: 1992

RÉALISATION: 1ère phase de août à décembre 1993 - 2ème phase de janvier à mai 1994

ENTREPRISE GÉNÉRALE: Bateg





MATÉRIAUX -
Ils ont été choisis pour leur pérennité.

Le soubassement des gaines est en maçonnerie de parpaings colorés.

Ce découpage en hauteur dessine une ligne d'horizon qui se prolonge sur les autres parois par une cimaise bois qui isole le soubassement, traité en peintures antigraffiti.

Le bois est largement utilisé pour l'ensemble des huisseries, les plinthes, les casiers de professeur, etc., afin d'établir une continuité avec l'esprit du mobilier d'origine conservé dans certaines salles.

ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS



PROGRAMME :

Collège 700 élèves

Extension: une rue intérieure structure ce bâtiment et permet de distribuer l'ensemble des locaux depuis le Hall. Aménagement d'une nouvelle demi-pension, d'un CDI, des locaux de vie des élèves et de l'administration au R.d.C. À l'étage, aménagement des salles de sciences, du pôle artistique et des salles de professeurs.

Restructuration: création d'un pôle de technologie. Redistribution complète des bâtiments anciens, création d'une circulation centrale desservant les nouvelles salles. Réaménagement des logements de fonction.

Traitement des espaces extérieurs: aménagement d'un parvis rue Maurice Bertaux et d'une nouvelle cour.

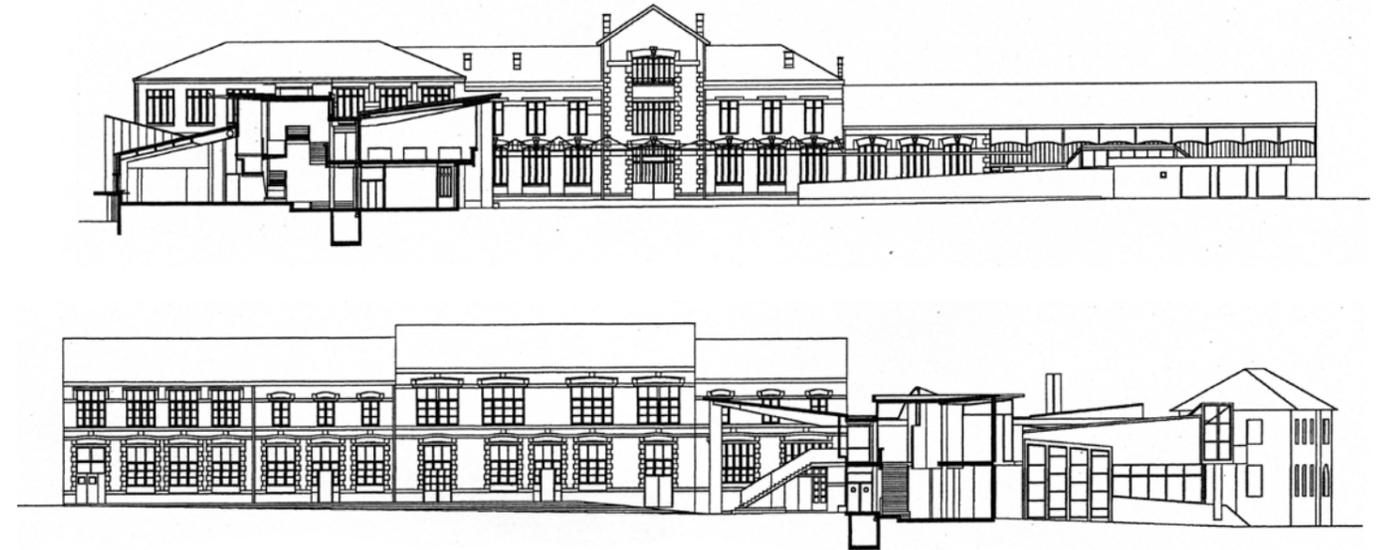
ARCHITECTES : Thierry BRESLIN mandataire, Jean-Pierre Ledieu co-traitant.
Mission de base élargie (diagnostic)
MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général du Val d'Oise
CONDUCTEUR D'OPÉRATION : SEMAVO.

ENTREPRISE: FDC et BONNEVIE, groupement en entreprise générale
SURFACE HORS ŒUVRE : 3400 m² en extension / 4100 m² en réhabilitation.
Coût des travaux: 5,75 M€HT

ÉTUDES: lauréat du concours en novembre 1996, DCE avril 1998
RÉALISATION: 1ère phase: extension de novembre 1998 à mars 1999
2ème phase: restructuration du bâtiment A, d'avril à août 1999
3ème phase: restructuration du bâtiment B, de septembre 1999 à janvier 2000.

COLLÈGE JULES FERRY, ERMONT (95)
EXTENSION / RESTRUCTURATION



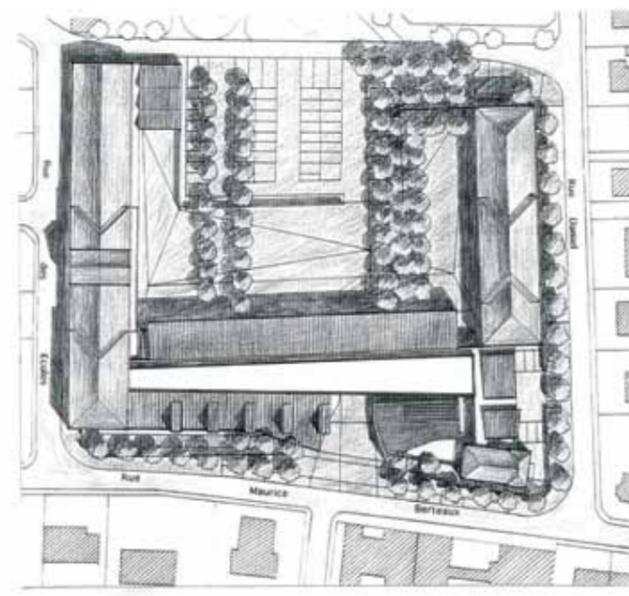


Deux bâtiments J. Ferry, séparés de 80 mètres, constituent le collège d'origine. Notre intervention relie ce bâti ancien par une aile ancienne rassemblant les principaux pôles de vie de l'établissement, et donne une nouvelle urbanité à la rue Maurice Berteaux, accès et parvis du collège.

Côté cour, le bâti nouveau se présente comme le fond de perspective d'une série d'espaces publics déterminant pour la ville d'Ermont: marché, jardin public et enfin la cour du collège.

La qualité du pavillonnaire du début du siècle, nous conduit à utiliser des matériaux participant au site: meulière, briques, éléments de béton préfabriqués et zinc.

MATÉRIAUX:
 Mur: mulots de briques en parements, meulière en soubassement sur rue.
 Menuiseries ext. alu, menuiseries int. bois
 Sols: linoléum, carrelage
 Toiture: zinc



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

COLLÈGE BLAISE PASCAL, VIARMES (95)
RESTRUCTURATION

PROGRAMME:

Collège 800 élèves
Restructuration du collège Blaise Pascal de Viarmes, aménagement d'une nouvelle demi-pension (Bat.D), d'un pôle de technologie (Bat.T), et des salles de sciences.
Redistribution des salles de cours pour obtenir les surfaces réglementaires.
Aménagement du CDI (Bat. B).
Aménagement des locaux de la vie des élèves et de l'administration au R.d.C. (Bat. B et A)

Traitement des espaces extérieurs: création d'un préau (200 m²), et d'une rampe handicapés.
Désenclavement du patio central, création d'embarchements. Recul des façades du bâtiment B pour permettre la liaison cour-patio, et créer un espace abrité en périphérie.

Désamiantage des sols et des cloisons (ces travaux réalisés en période de vacances scolaires ont nécessité un phasage très précis, et des interventions par bâtiment et par plateaux.)

ARCHITECTES: Th. Bresdin mandataire, JP Ledieu
Mission de base + diagnostic
MAÎTRE D'OUVRAGE: Conseil G^{al} du Val d'Oise
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: DDE du Val d'Oise
SCP 2
COÛT DES TRAVAUX: 2,1 MF HT (désamiantage compris)
SURFACE SHON: 5000 m²

ÉTUDES: diag.1997, PC juin1998, DCE février 1999
RÉALISATION: juin 1999 à septembre 2000



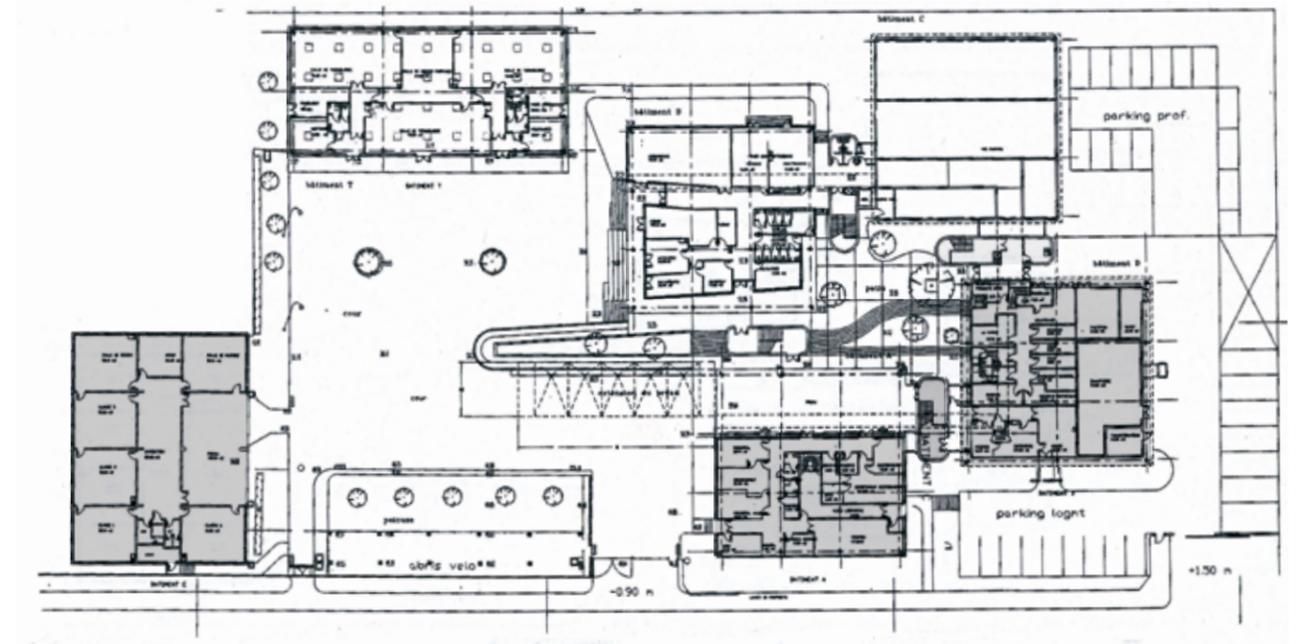


L'existant: un collège des années 70, en préfabrication lourde suivant une trame régulière de 1m80, composé de quatre bâtiments organisés autour d'un patio et de deux bâtiments isolés, encadrant la cour du collège.

Notre travail, outre la réorganisation intérieure des différentes entités du collège, a consisté à rétablir au sein de cet établissement une cohérence de fonctionnement et de spatialité par rapport au site et ceci par une intervention globale au niveau du R.d.C., portant sur la redistribution des locaux, leur relation avec la cour et le patio, le traitement des espaces extérieurs avec l'insertion de nouveaux éléments structurant le site (préau, rampe).

Le patio jusqu'alors enclavé est mis en relation avec la cour: de larges emmarchements requalifient cet espace central de distribution. Les façades du bâtiment B au R.d.C. sont reculées, aménageant ainsi une galerie tout autour des locaux de vie scolaire.

Une rampe handicapés structure la cour et sert de support à un nouveau préau en structure métallique dans le prolongement de l'existant (sous le bâtiment A). Cet élément désigne, depuis la rue, l'entrée de l'établissement.



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

LYCÉE FRÉDÉRIC MISTRAL, FRESNES (92)
RÉNOVATION DU BÂTIMENT DEMI-PENSION

PROGRAMME :

Restructuration du bâtiment de la demi-pension sur deux niveaux.

Création d'une cuisine de production pour 1000 repas / jour.

Aménagement de deux salles de restaurant, reliées par un espace de distribution.

Mise en place d'une demi-pension provisoire durant les travaux.

Le lycée Frédéric Mistral a été réalisé dans les années 70 suivant un procédé de préfabrication lourde, comprenant des panneaux de façade architectonique nervurés d'un niveau.

L'opération consistait à la restructuration complète du bâtiment demi-pension constitué d'un rez de chaussée et d'un sous-sol semi enterré, avec la création d'une cuisine de production pour 1000 repas / jour.

La demi-pension s'organise sur les deux niveaux. L'entrée des élèves se fait par une rampe existante, qui conduit les élèves vers le hall situé au niveau bas. Les élèves empruntent ensuite deux escaliers pour accéder à deux lignes de self qui encadrent la zone cuisson largement ouverte sur la distribution, et constituant le cœur du dispositif. Depuis cet espace central les élèves rejoignent les deux salles de restauration délimitant le patio d'accès.

Outre les dispositions très rationnelles de la cuisine, avec les réserves au sous-sol et la production au niveau dans le respect des règles de la marche en avant, nous avons travaillé sur les séquences d'accès et de circulation à la fois horizontales et verticales, pour se jouer des contraintes fortes de ce bâtiment et des parties en sous-sol.

La rampe d'accès est couverte par une voûte en polycarbonate qui repose sur deux profils IPN reliant les deux ailes du bâtiment. Elle désigne l'entrée et permet l'accès et la sortie des élèves à l'abri. Sa position asymétrique permet de préserver le développement de l'arbre existant.

ARCHITECTES: Th. Bresdin
MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Ile de France
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: SAERP
RÉALISATION : 6 mois de mai 2004 à octobre 2004
ENTREPRISE GÉNÉRALE : SNRB
SURFACE HON: restructuration 1000 m2
COÛT DES TRAVAUX : 2 M€HT

ETUDES : 2003
RÉALISATION : 6 mois de mai 2004 à octobre 2004
Mise en place d'une cuisine provisoire et chapiteau pour la demi-pension de Septembre à fin Octobre





Self 2

Un mur de soutènement complète ce dispositif, et libère une terrasse pour la sortie des élèves. Ce mur accompagne la rampe. Son fruit se poursuit jusque dans le Hall.

Les murs des escaliers aux extrémités des deux circulations ont été découpés au ras des planchers pour libérer des vues depuis le niveau bas et apporter de la lumière naturelle.

Au niveau supérieur, la cuisson, revêtue d'inox, qui est au centre du bâtiment est éclairée zénithalement par les ouvertures en terrasses. Les deux selfs l'encadrent. Des murs en revêtu de briques cadrent les espaces de distribution. Les circulations se prolongent vers les deux salles de restauration en vis-à-vis.

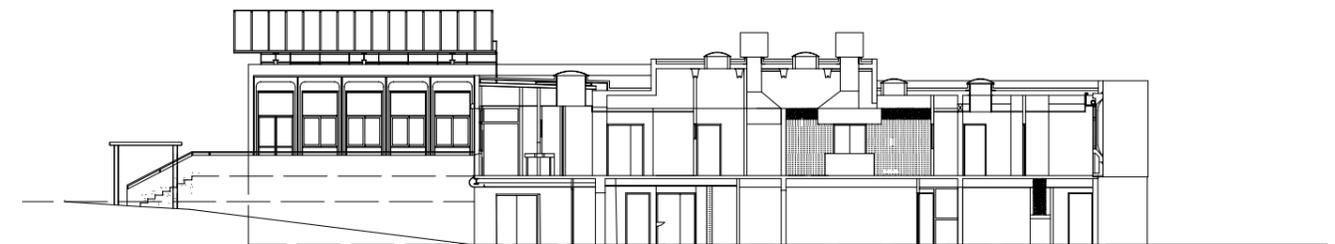
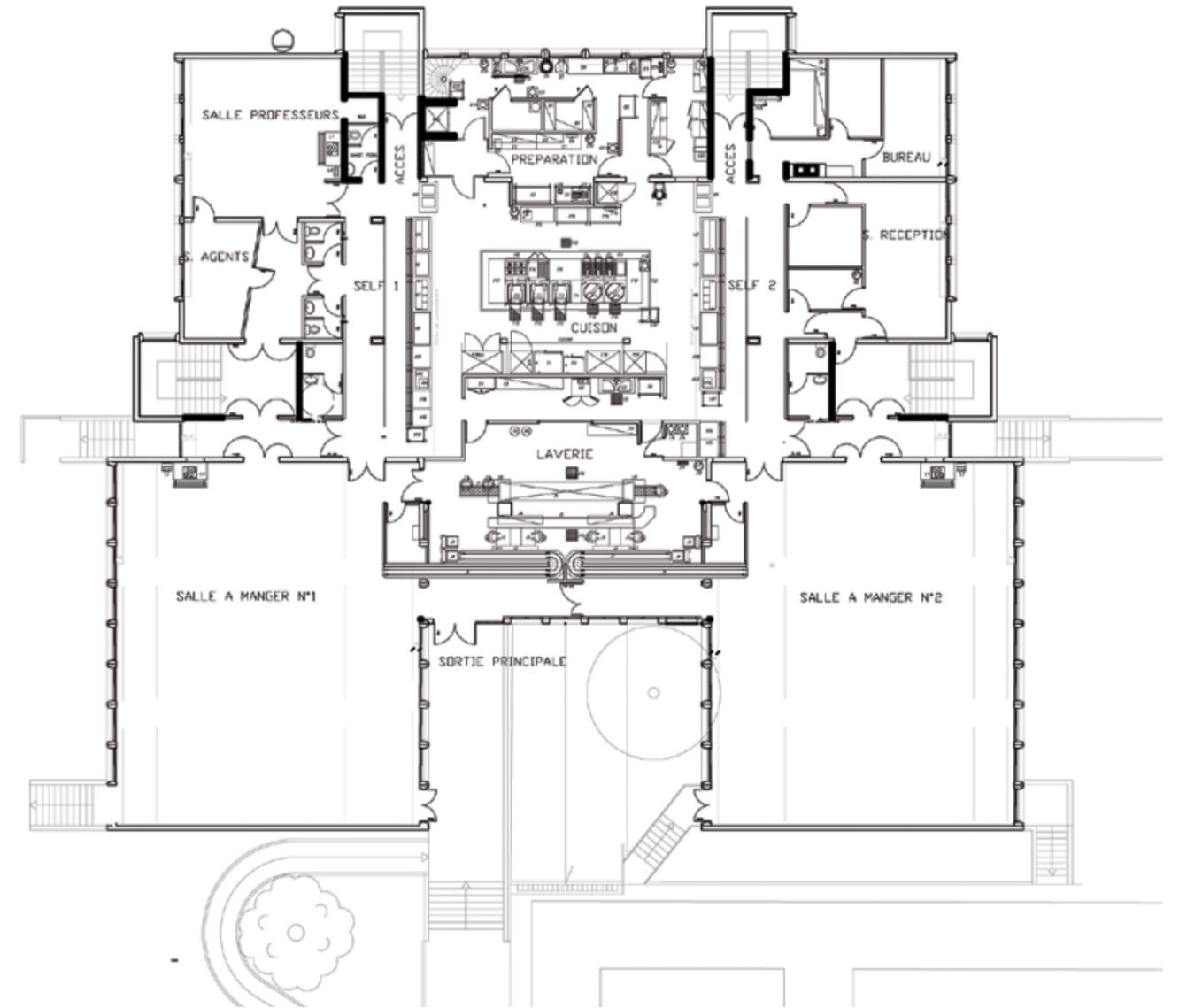
Le traitement asymétrique du faux-plafond, oriente les salles et permet ponctuellement la lecture des poutres précontraintes de la couverture.



Zone cuisson et self 1



Salle à manger n°1



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

ÉCOLE JULES FERRY, SAINT BRICE (95)
EXTENSION / RESTRUCTURATION



PROGRAMME:

Ecole primaire de dix classes.
Restructuration des bâtiments existants (école J. Ferry 1890 et bâtiment 1960), création d'un bâtiment de liaison, et d'un préau.
Requalification de l'entrée d'origine de l'école dans l'axe du bâtiment
Redéfinition des espaces extérieurs.

L'ancienne école Jules Ferry a été agrandie dans les années 60 par un bâtiment en briques, la cour séparant ces deux entités.

Le programme prévoyait de remettre aux normes pédagogiques l'ensemble du site, et de créer une extension reliant les deux parties pour obtenir une école primaire de dix classes et l'ensemble des salles pédagogiques d'accompagnement.

ARCHITECTE : Th. Bresdin- Mission de base + OPC
MAITRE D'OUVRAGE : Ville de St Brice sous Forêt
SURFACE SHON : restructuration 1900 m2
Bâtiment neuf : 900 m2
COÛT DES TRAVAUX : 3,3 M€ HT

CONCOURS : juin 2003 - ETUDES: 2003-2004.
RÉALISATION : 17 mois en milieu occupé, en corps d'état séparés.
1ère phase : Extension et réhabilitation du bâtiment de 1890: Aout 2004 à Aout 2005
2ème phase: Réhabilitation du bâtiment 1960 de Septembre 2005 à Mars 2006

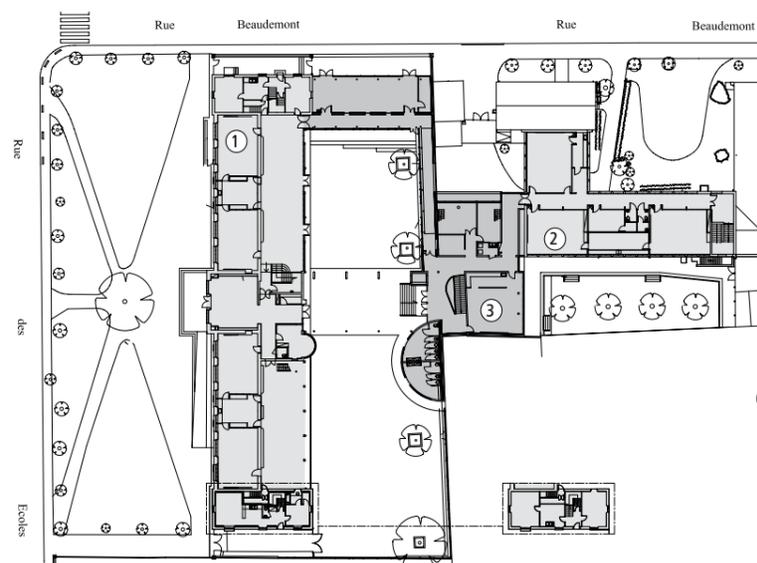




Nous avons redonné à cette ancienne école sa majestueuse entrée d'origine, afin d'y pénétrer depuis la place où est implanté un chêne centenaire. Le préau couvert prolonge le hall central abritant une partie de la cour, sans en réduire sa surface. Il permet d'accéder à couvert à l'extension qui se développe le long de cette cour et prend appui sur le pignon du bâtiment des années 60 pour y assurer les liaisons à chaque niveau. Les salles sont traitées avec des volumes différents, les jeux de transparences permettent aux enfants d'appréhender les différents espaces créés et de se repérer aisément dans l'école.

Le bâtiment restructuré comprend:
 Au RDC: quatre classes séparées par un atelier commun, réparties symétriquement sur ces deux ailes, le Hall et le bureau de la Direction, un préau ouvert et un préau fermé. À l'étage: la bibliothèque et trois logements de fonction.

L'extension se développe autour de la cour: au nord: la salle polyvalente dispose d'un jardin. Une galerie couverte en L cadre la cour et offre une liaison couverte entre les bâtiments. Le nouveau préau prolonge le hall du bâtiment ancien et accompagne le visiteur vers le hall de l'extension. Au niveau cour: une classe et le pôle enseignants. Au niveau jardin: une classe et une salle informatique. Le bâtiment des années 60 disposera de quatre classes et de la demi-pension.



- 1 - Réhabilitation bâtiment 1890
- 2 - Réhabilitation bâtiment 1960
- 3 - Extension 2005



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

COLLÈGE DES TOULEUSES, CERGY PONTOISE (95)
CRÉATION D'UN INTERNAT ET RESTRUCTURATION DU COLLÈGE

PROGRAMME :

Réalisation d'un internat de 45 places avec un foyer.
Restructuration complète du collège (800) pour une mise à niveau pédagogique et réglementaire.
Réalisation d'une nouvelle séquence d'entrée avec création d'un vaste hall et réaménagement des espaces extérieurs.
Réorganisation des circulations, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité.



Architectes: Th. Bresdin mandataire, en collaboration avec 3BOX.
Maîtrise d'ouvrage : Conseil Gal. du Val d'Oise (95)
Surface SHON: 6800 m².
Montant des travaux : 4.9 M€ HT
Concours: 2007





PLAN DU RDC



PLAN DU R+1

Le collège des Touleuses, réalisé dans les années 70, est composé de plusieurs bâtiments R+1 en brique rouge organisés autour de patios plantés. Situé en marge de la ville nouvelle, en limite d'une zone boisée dans un méandre de l'Oise, il se trouvait lors de sa construction complètement ouvert sur la forêt.

L'intégration d'un internat au sein de l'établissement est l'occasion de venir compléter son dessin et son organisation. Le bâtiment en L s'organise autour un jardin-patio réintégrant la nature au cœur de l'établissement. Ce jardin sert de « filtre naturel » entre la vie du collège en journée et l'espace de l'internat.

Une nouvelle séquence d'entrée est mise en place avec la création d'un vaste hall se prolongeant en une rue intérieure Ouest- Est permettant de relier le bâtiment C: CDI, Salle des profs, pôle artistique.

La mise en place des différents éléments du programme--Internat, liaisons (rue intérieure, galerie)...- est réalisée en cohérence avec la typologie des bâtiments existants. Notre intervention révèle les qualités intrinsèques du collège, elle apporte des transparences, des respirations et de la spatialité, là où cela faisait défaut. La restructuration permet la lisibilité des différents pôles pédagogiques. Des espaces communs sont créés en résonance avec la logique existante des jardins et des patios.



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

COLLÈGE NICOLAS FLAMEL, PONTOISE (95)
RESTRUCTURATION



PROGRAMME:
Restructuration de l'ensemble des bâtiments du site (collège 700): Collège, Segpa, Demi-pension.
Création d'un office de réchauffage.
Rénovation des façades en pierre de taille, remplacement de l'ensemble des châssis par des châssis pivotants.
Création de bow-windows.



ARCHITECTE: T. Bresdin
MAÎTRE D'OUVRAGE: Conseil Général du Val d'Oise
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: SEM 92 Nanterre
SURFACE HON : restructuration 9500 m²
COÛT DES TRAVAUX: 6,2 M€ HT

RÉALISATION: 18 mois en milieu occupé
Chantier de 2006 à 2007 en 3 phases.

Le collège d'origine a été construit en 1970, sur un terrain boisé étiré le long de l'avenue des Etats-Unis. Il est composé de plusieurs bâtiments qui viennent tenir le site : le collège, la SEGPA et ses ateliers, la demi-pension et le bâtiment de logements. Les façades réalisées en pierre de taille ont un dessin très pur et rationaliste

Notre travail consistait à la remise à niveau de l'ensemble du collège, à travers une restructuration, pour apporter à ce bel établissement les outils pédagogiques d'un collège 700 actuel.

L'ensemble des locaux sont restructurés. La demi-pension bénéficie d'une salle de restauration très claire, ouverte sur le parc et habillée intérieurement de panneaux de bois.

Les plateaux du collège ont été recoupés pour correspondre aux besoins de surfaces des différents pôles d'enseignement. Des portes et châssis vitrés apportent chaleur et lumière à la composition des circulations.



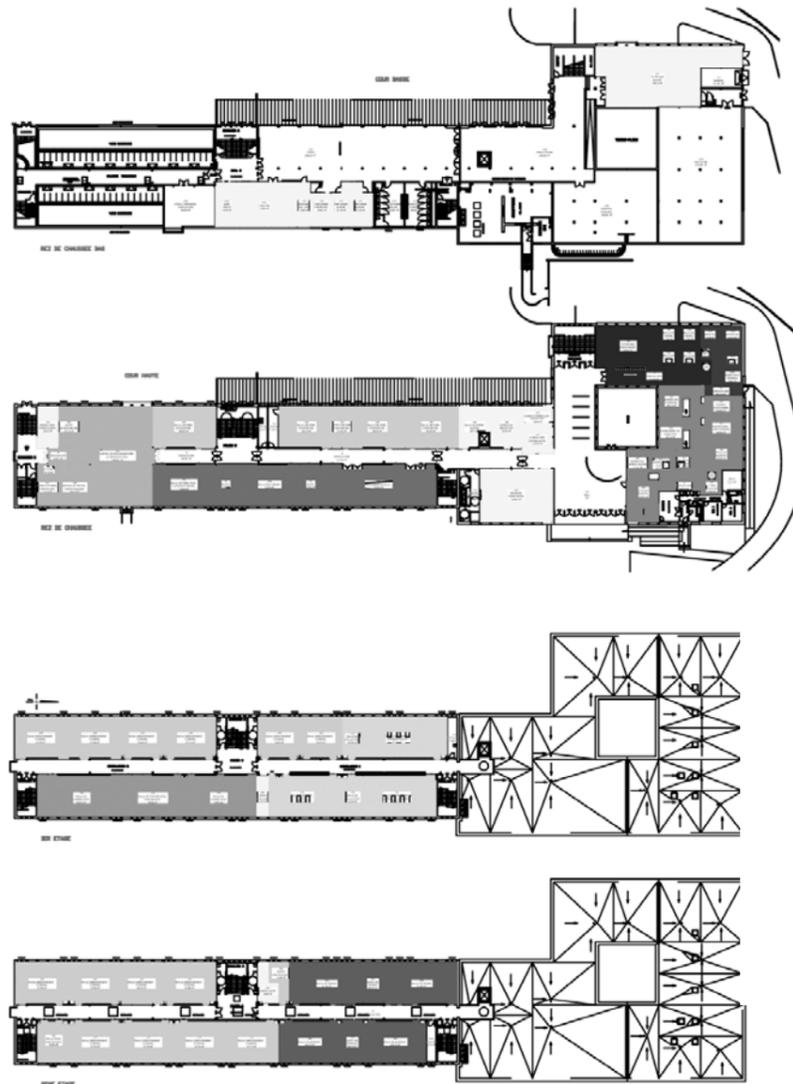
Au niveau des façades, nous remplaçons l'ensemble des menuiseries bois et effectuons un nettoyage des pierres.

Les menuiseries d'origine sont remplacées par des menuiseries en aluminium à rupture de pont thermique. Nous avons conservé le principe de châssis avec ouverture pivotante sur axe horizontal pour respecter le dessin d'origine en le complétant par un store intégré à l'ouvrant.

Ce type de châssis, peu commun dans les constructions récentes de collèges, a nécessité de convaincre la Maîtrise d'ouvrage sur la qualité et la fiabilité de ce produit par rapport à la mise en place de châssis à la française, qui auraient défiguré le bâtiment.

Nous sommes intervenus ponctuellement en créant des grandes fenêtres, ou bow-windows métalliques sur deux trames de façades pour distinguer les locaux particuliers ou mettre en scène des perspectives particulières sur le Foyer des élèves, sur le CDI, création d'une baie au droit de l'escalier central pour libérer une vue sur l'ensemble de la cour.

Dans le bâtiment principal du collège, nous avons créé des ouvertures et prolongé les circulations linéaires par des bow-windows apportant lumière et perspective sur le site.



- VIE SCOLAIRE
- ENSEIGNEMENT GENERAL
- NOUVELLES TECHNOLOGIES APLIQUEES
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION
- SCIENCES
- TECHNOLOGIE
- ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
- VIE DES PROFESSEURS
- ACCUEIL SANTE
- ADMINISTRATION

ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

LYCÉE J. MERMOZ, MONTSOULT (95)
RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU BÂT.B

Lycée J.Mermoz: état d'origine avant réhabilitation.



PROGRAMME :

Restructuration et extension du Bâtiment B du lycée J.Mermoz, à Monsoult: comprenant la demi-pension, le pôle administratif et l'accueil.

La demi-pension, située initialement à l'étage, est positionnée au rez-de-chaussée et est orientée sur une large terrasse plein Sud. L'Administration est placée à l'étage, les bureaux au sud, les salles de conseil au Nord.

Extension : une structure métallique unitaire, vient donner une cohérence aux bâtiments isolés du site. Un hall est ainsi créé entre les bâtiments principaux B et C (enseignement). Cette structure se prolonge en auvent sur la façade Sud et en galerie au Nord pour rejoindre le bâtiment C (Ateliers)

Un bâtiment annexe est implanté sur le devant du lycée, il permet de délimiter un espace extérieur protégé devant la salle à manger agrémenté d'une terrasse plein sud.

ARCHITECTE: Th. Bresdin mandataire

Mission de base

MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Ile de France

MANDATAIRE : SEMAVO 95

SURFACE SHON : 1400 m2 réhabilitation, 350 m2 extension

Coût des travaux : 3.7 M€ HT

ETUDES : 2006.

RÉALISATION : Septembre 2007 à Décembre 2008



Le Lycée Professionnel Jean Mermoz de Montsout (95) est constitué à l'origine de trois bâtiments réalisés dans les années 70 suivant un système de préfabrication lourde comprenant portiques et planchers minces nervurés.

La restructuration nécessaire du bâtiment B comprenant l'administration à RDC et la demi-pension à l'étage nous a amené à proposer au maître d'Ouvrage (RIDF) pour des raisons de rationalité de fonctionnement, une solution implantant la demi-pension à rez-de-chaussée et l'administration à l'étage.

Ce dispositif a permis de réaliser les travaux en 3 phases et d'éviter la mise en place d'une cuisine extérieure durant les travaux.

Un bâtiment annexe est créé, afin de libérer à rez-de-chaussée les surfaces nécessaires à la demi-pension. Il regroupe les équipements techniques de l'établissement (chaufferie, local factotum, réserves...)

Cette construction est implantée en premier plan sur rue à moitié enterré devant le bâtiment B, créant ainsi un écran de protection par rapport à la rue.

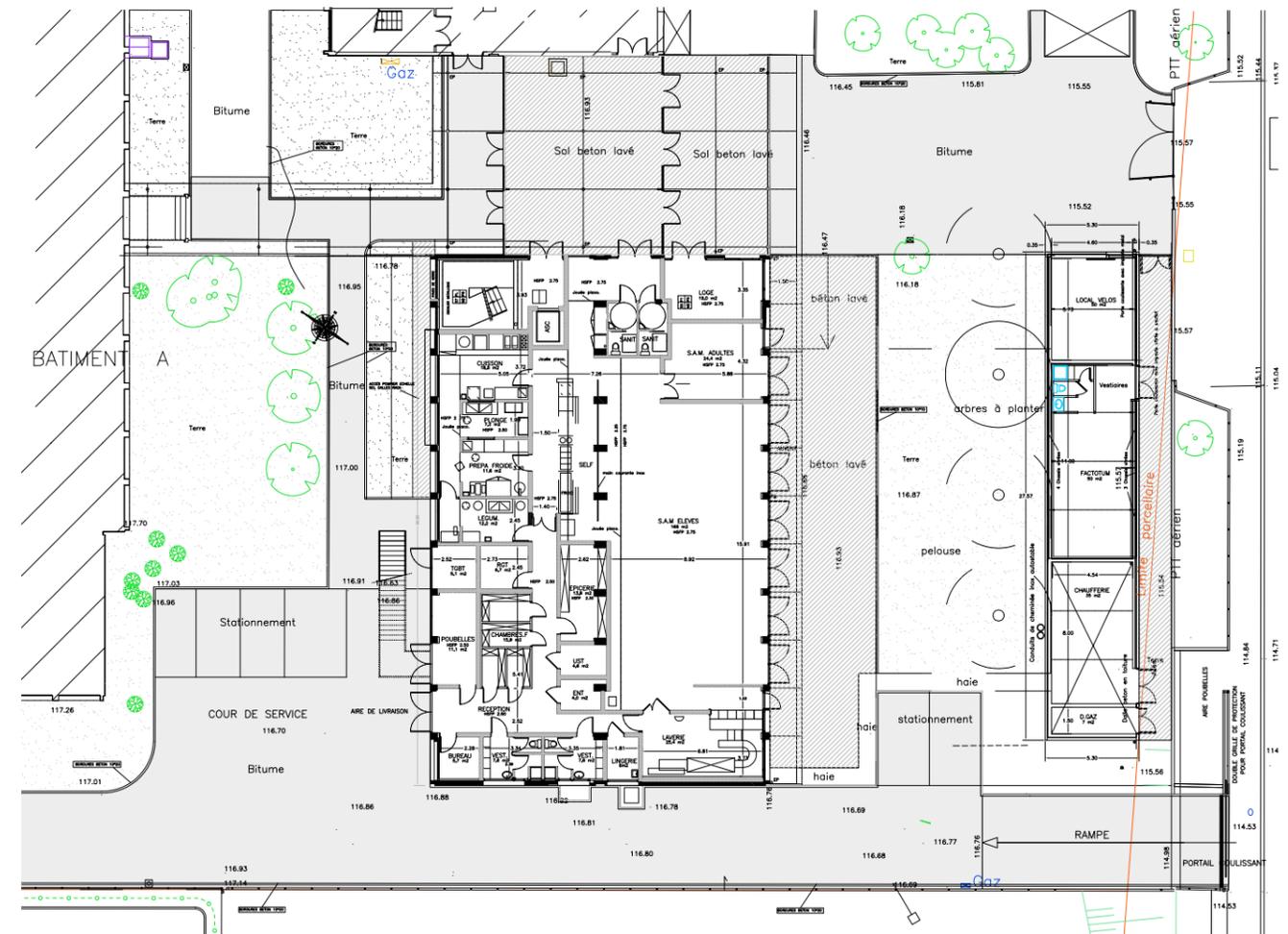
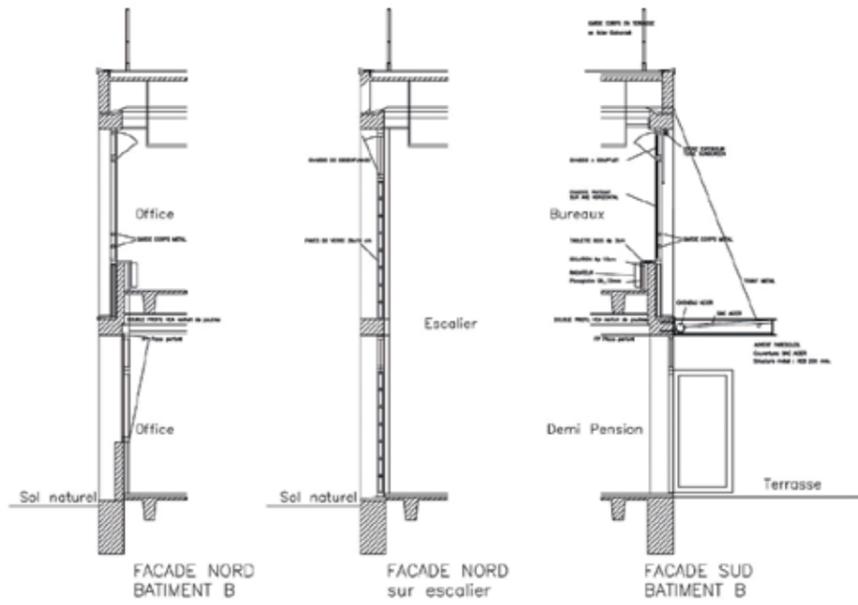
Ce dispositif permet d'organiser dans l'entre-deux un espace extérieur protégé et calme et d'offrir au bâtiment B restructuré sur tout le linéaire de la face Sud un prolongement des salles à manger sur une terrasse protégée.

Une structure métallique unitaire vient donner cohérence au projet. Elle relie les trois bâtiments principaux :

- Un hall d'accueil fédérateur, traversant, est créé entre le bâtiment B et le Bâtiment C (enseignement).
- Une galerie permet de relier le bâtiment A (ateliers) depuis cet espace central.
- Enfin la structure se prolonge devant la façade Sud du Bâtiment B et les salles à manger en un large auvent suspendu.

Matériaux :

- Briques et couverture zinc pour le bâtiment annexe
- Structure métal en profilés acier galvanisés
- Faux plafonds bois
- Mur rideaux alu et acier
- Sols : carrelage ton ardoise, linoléum, béton lavé pour le hall et les espaces extérieurs



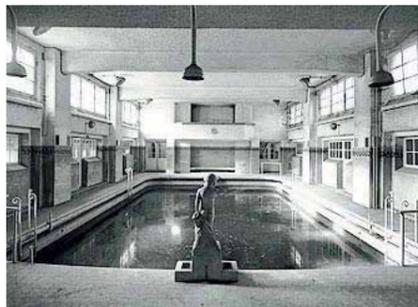
ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

LYCÉE PAUL LANGEVIN, SURESNES (92)
RESTRUCTURATION

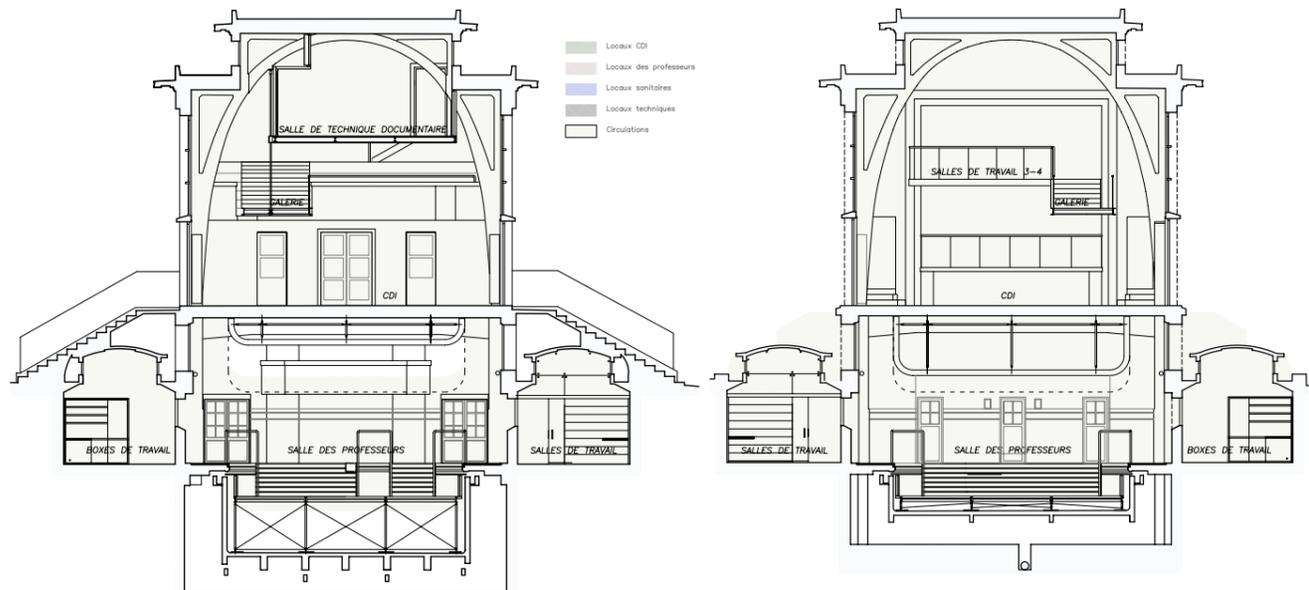
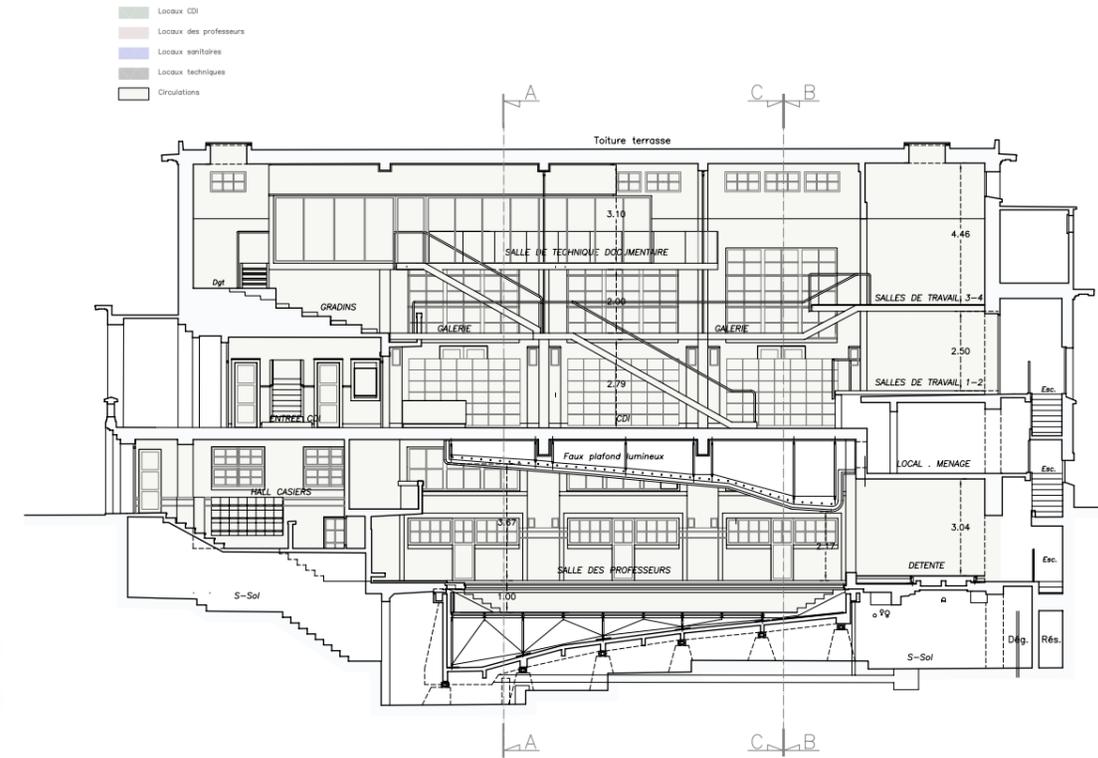
PROGRAMME:
Restructuration partielle du Projet Hygiéniste de Mr
Payret Dortal construit en 1929.

Le Bâtiment H est classé Monument Historique. Il
fait partie d'une des premières cité scolaire hygié-
niste construite en France au début du 20^{ème} siècle.
Le bâtiment principal, dans l'axe de la composi-
tion de cet ensemble, était dédié aux sports. Il com-
portait à rez de chaussée une piscine et à l'étage
un gymnase.

Le programme prévoit de transformer la piscine en
salle des professeurs et le gymnase en bibliothèque
CDI, tout en gardant le principe de la réversibilité.

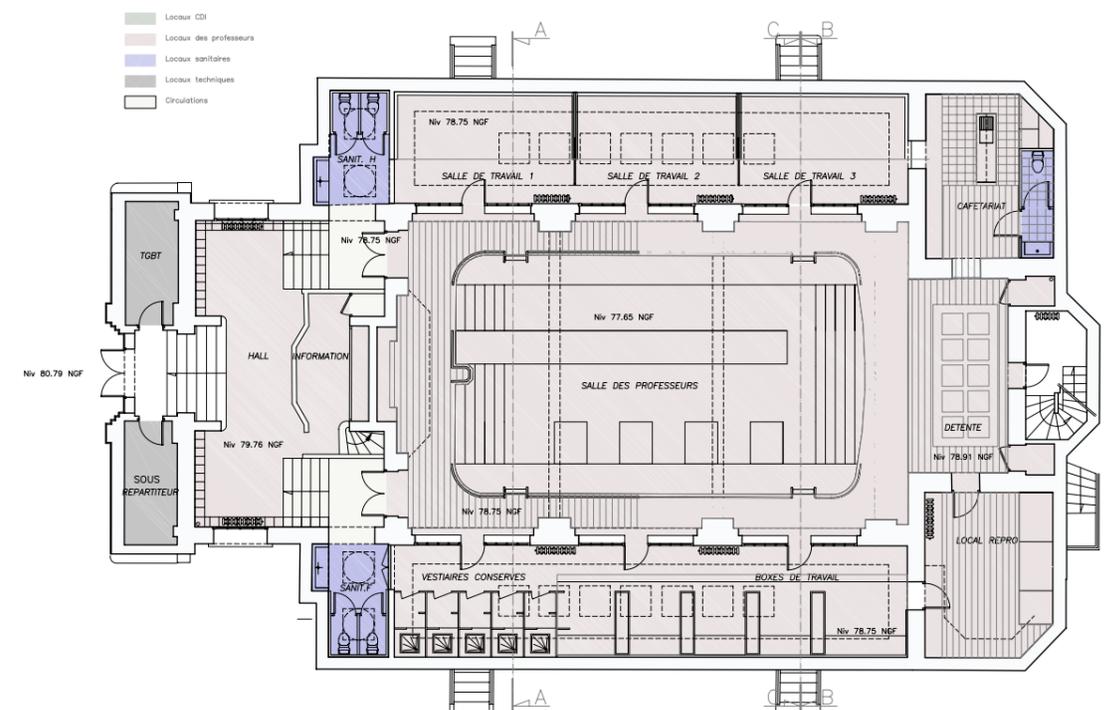


ARCHITECTES : Pierre Marchand mandataire, Thier-
ry Bresdin architecte associé.
MAITRE D'OUVRAGE : Région Ile De France.
SURFACE UTILE : 2800 m²
COÛT : 4.2 M€ HT
CONCOURS : Juillet 2009 - Projet classé Second.



AA - Vue vers le balcon

BB - Vue des salles de travail



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

ÉCOLE CROIX-BOSSET, SÈVRES (92)
RECONSTRUCTION

PROGRAMME:

L'école de 3800 m², regroupe 14 classes, 3 ateliers, une vaste bibliothèque, une salle informatique, des bureaux, 5 logements et une demi-pension commune à l'ensemble du groupe scolaire. Elle remplace l'école précédente « type Pailleron » des années 60.



ARCHITECTES: Th.Bresdin mandataire + 3box
co-traitant - Mission de Base + HQE.
MAITRISE D'OUVRAGE: Ville de Sèvres
SURFACE SHON: 3800 m² -
COÛT DES TRAVAUX: 9.9 M€ HT
(compris renforcement du terrain)

CONCOURS : mars / avril 2007
ETUDES: mai 2007 à septembre 2008
CHANTIER :
Ecole provisoire : juin 2008 à décembre 2008
Déconstruction: janvier à février 2009
Renforcement terrain : mars à mai 2009
Ecole définitive : juin 2009 à septembre 2011
Livraison: septembre 2011

Certification HQE- BBC THPE RT2005.





UNE ECOLE DANS LES ARBRES

L'école est implantée dans le quartier de la Croix Bosset à Sèvres, sur une parcelle arborée au relief accidenté, ouverte sur le paysage lointain.

La nouvelle école élémentaire est implantée sur deux niveaux autour de la cour de récréation actuelle. Elle se présente comme un volume bâti simple en porte à faux, qui semble se faufiler entre les arbres existants, creusé de cinq patios; certains sont des jardins accessibles pour les classes du bas et des ouvertures visuelles pour les classes du haut, d'autres sont des puits de lumière (dans le hall, dans les circulations) créés autour d'arbres remarquables existants. Chaque «patio jardin» est une extension pour les jours ensoleillés, partagé par deux salles de classe, ils seront utilisés comme des espaces d'expérimentations végétales pour les enfants encadrés par les maîtres (jardins d'éveil).

La nouvelle demi-pension est aménagée dans le talus préexistant, sous la cour de récréation, elle s'ouvre sur un jardin luxuriant à l'atmosphère de sous-bois. Courant au travers ce jardin, une rampe d'accès permet de connecter la cour de récréation des maternelles, à la demi pension, puis aux aires d'accueil des parents, jusqu'à la cour de l'école élémentaire.

A l'entrée, deux aires d'accueil pour les parents d'élèves sont aménagées sous la sous-face du bâtiment de l'école, en contact avec le hall et la nouvelle loge du gardien. Ce dispositif permet de prolonger l'espace public jusqu'au grilles des écoles maternelle et élémentaire, tout en permettant au gardien d'observer et de réguler les entrées et sorties des deux écoles depuis sa loge.



MATÉRIAUX ET SOLUTIONS TECHNIQUES

Le système constructif est de type poteau, poutre et plancher en béton. Le Niveau bas apparaît comme un volume minéral en béton matricé teinté dans la masse, percé de fenêtres et creusé par les jardins. Cette partition met clairement en valeur la juxtaposition des jardins, des patios et des salles de classe, où l'extérieur et l'intérieur, s'entremêlent dans des ambiances lumineuses et végétales.

HQE

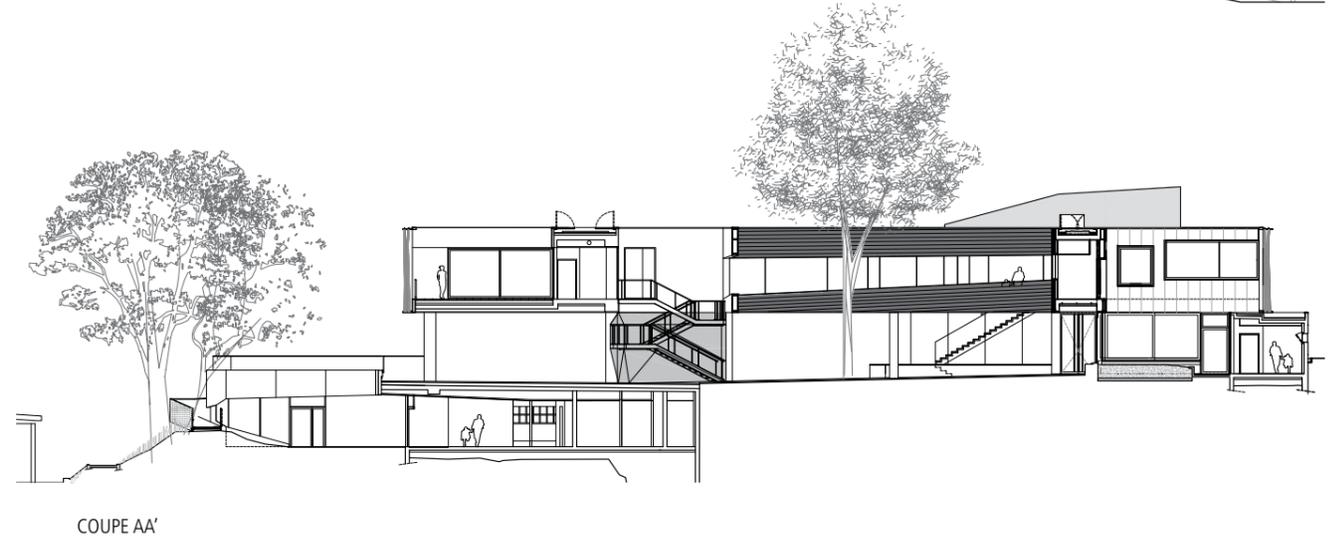
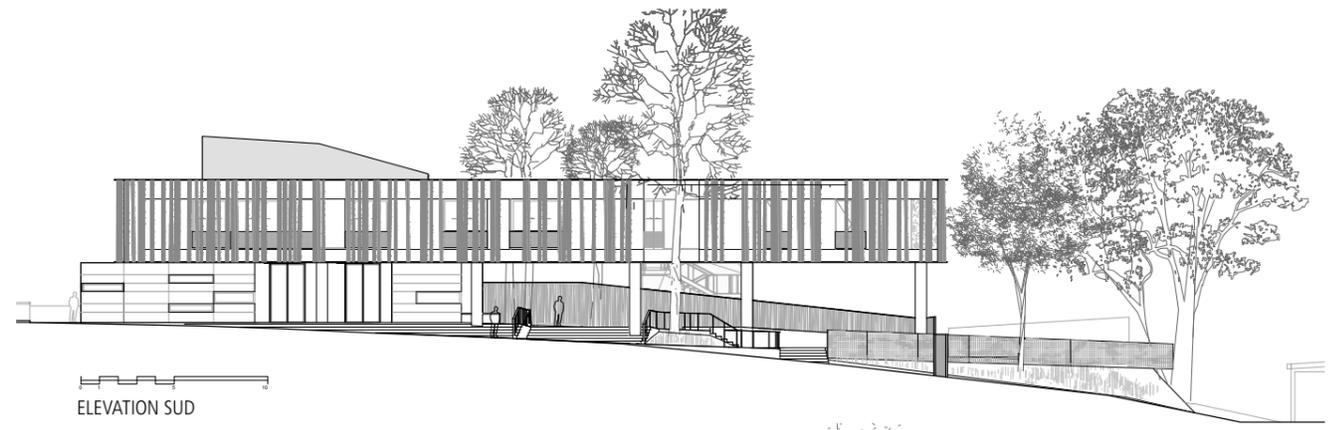
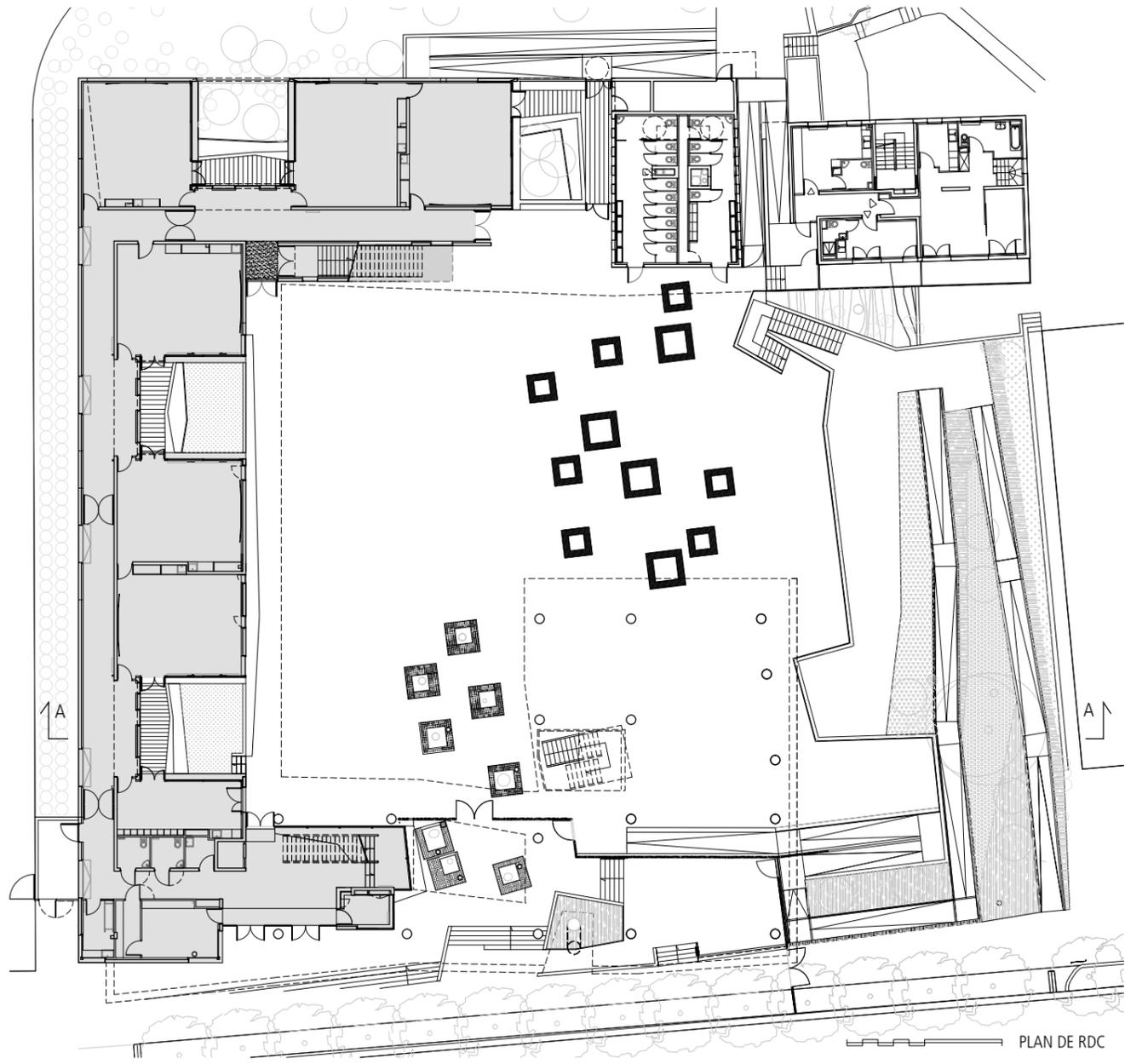
Le projet est labellisé HQE «conception et réalisation». L'intégration soignée au site, l'enveloppe performante, le principe de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, le choix de matériaux naturels et non polluant, (...) la gestion du chantier à proximité de l'école maternelle et de l'école provisoire ont été des points forts, sur lesquelles cette certification s'est appuyée.

Au premier niveau, le bois enveloppe l'école d'une «écorce», et lui confère un aspect de cabane en hauteur. Cette seconde peau est composée de deux rangées de rondins de châtaigner verticaux qui filtrent le soleil comme dans la bibliothèque, la salle informatique, la salle polyvalente. Elle contraste avec l'aspect lisse du bardage de la façade intérieure sur cour. Les creux des patios renvoient la lumière avec une façade en polycarbonate translucide. Les menuiseries en aluminium s'adaptent aux contraintes d'usage du projet.

La façade VEC au R+1 sur cour, alterne vitrages et panneaux d'émailite brillants. Ses lignes légèrement brisées interrogent l'horizon, et la notion d'échelle dans le couloir qu'elle éclaire.

Les grands vitrages coulissants permettent un renouvellement naturel de l'air dans les classes et une ouverture généreuse sur les patios. Enfin, le mur rideau VEC de la demi-pension permet d'embrasser le jardin de sous-bois qui parcourt le talus.





ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

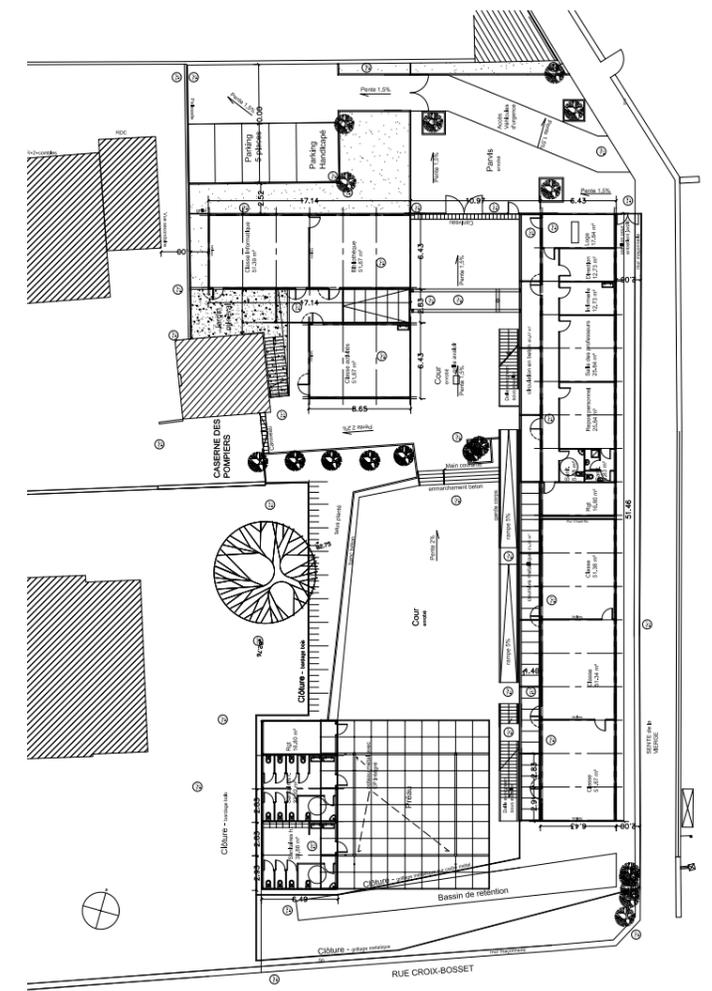
PROGRAMME:

Mise en place d'une école provisoire sur 2 niveaux durant la reconstruction de l'école Croix Bosset, structures modulaires OBM. 11 classes, 1 salle informatique, 1 salle d'activités, 1 bibliothèque, bureaux de l'administration, infirmerie, salle des enseignants, sanitaires et vestiaires collectifs ... Réalisation d'un préau en structure métallique et traitement paysager du site et de la cour provisoire avec préservation des arbres.

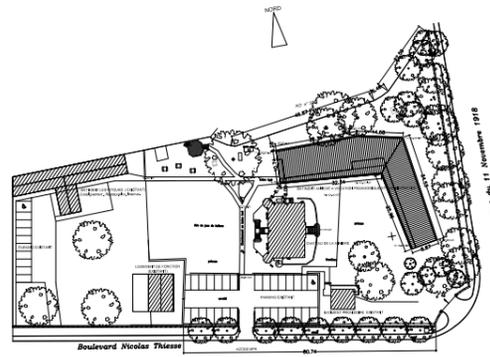
ARCHITECTES : Thierry Bresdin mandataire + 3box cotraitant - Mission de Base.
MAITRISE D'OUVRAGE : Ville de Sèvres (92)
SURFACES : 986 m2 utiles (école) . 170m2 préau
Aménagement du terrain 2400 m2 dont 830m2 de cour
COÛT : 1.2 M€ HT (compris location 17 mois)
REALISATION : Aout à Décembre 2008



RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE CROIX-BOSSET, SÈVRES (92)
RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PROVISOIRE



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS



ANNEXE AU CHÂTEAU DE LA MINIÈRE, FORGES LES EAUX (76)

CRÉATION D'UN BÂTIMENT ANNEXE
À VOCATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE.



PROGRAMME :

Réalisation d'un bâtiment annexe au château de la Minière, siège de MFR Forges les Eaux, à vocation pédagogique et administrative, comprenant l'accueil du centre, le pôle administratif, 3 salles d'enseignement, la salle des formateurs, le foyer et CDI pour les élèves.

ARCHITECTES : T.Bresdin + CZ Architecture
MAITRE D'OUVRAGE : MFR Forges les eaux
SURFACE : 570 m²
COUT DU PROJET : 0.8 M€ HT
ETUDES : en cours
LIVRAISON : 2014

PHASAGE

1 / Démontage des bâtiments préfabriqués : 1 mois, pendant la période de préparation du chantier
2 / Construction du bâtiment annexe : 12 mois

PRÉSENTATION DU SITE

Le terrain, de forme rectangulaire, se situe sur la commune de Forges les Eaux. Le terrain est occupé en son centre par le Château de la Minière, construit au 19^e siècle en pierre et briques, complété par une tour isolée au Nord. Plusieurs bâtiments hétérogènes, de faible qualité architecturale, ont été ensuite construits sur le site. Le parc, face au château, est composé d'une grande pelouse de bosquets et d'arbres de hautes tiges dont quelques spécimens d'essences rares. Il est limité à l'ouest par un mur de pierres doublé d'un alignement d'arbres. Deux parkings sont aménagés, pour les enseignants, l'administration et les visiteurs.

Le projet prévoit la démolition des bâtiments préfabriqués des années 80 et la création d'un bâtiment annexe au château à vocation pédagogique et administrative. De plain pied, celui-ci permettra de reloger les 3 classes, les bureaux de l'administration, la salle des formateurs et d'accueillir un foyer CDI pour les élèves. Implanté en équerre sur le site à distance du château, sa forme en L crée un nouveau cadrage du



parc, une mise en scène du lieu et viendra magnifier le Château de la Minière. Ce bâtiment très horizontal, d'un dessin calme, crée ainsi un cadre respectueux autour du bâtiment principal et son parc, et se fonde de par sa faible hauteur sous les arbres du parc, qui sont conservés dans leur intégralité.

ORGANISATION - VOLUMÉTRIE - FAÇADES

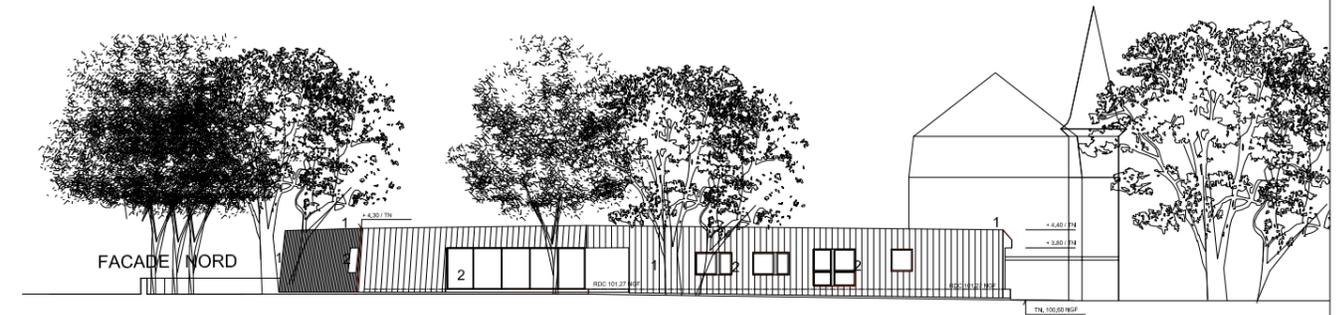
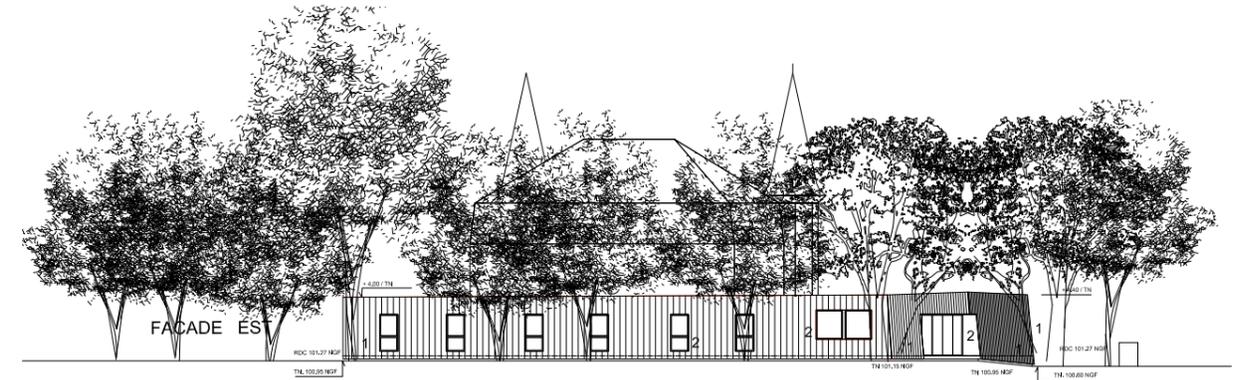
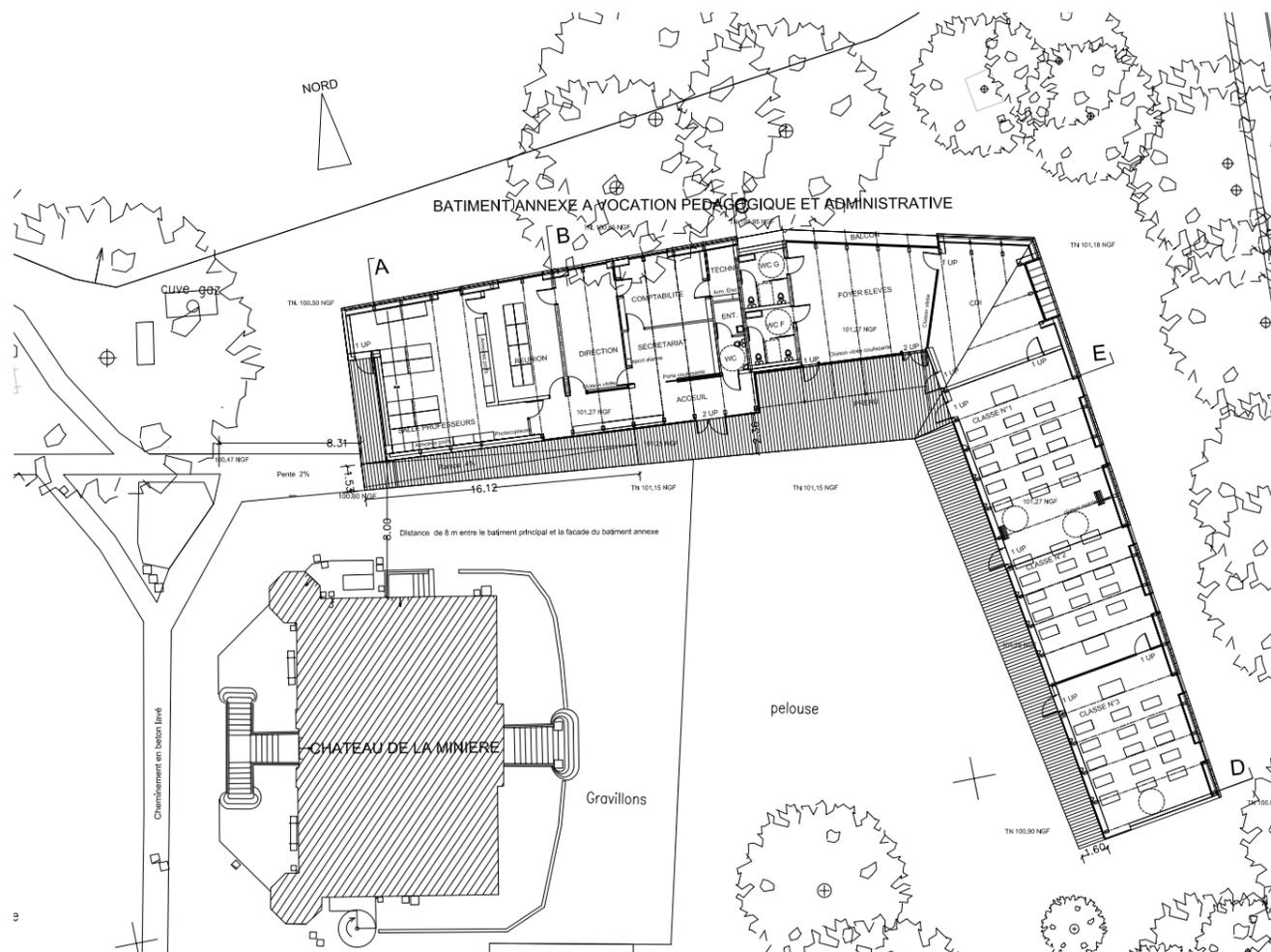
Bardé d'une couverture à joints debout à pente asymétrique formant coque, le bâtiment annexe se protège du Nord et de l'avenue bordant le terrain, pour s'ouvrir largement sur le parc et le château sur ses façades sud et Ouest.

Creusant ce volume sur ses faces intérieures, une circulation extérieure couverte permet de liasonner à couvert différentes parties du programme; administration, salles des formateurs, classes et vie des élèves.

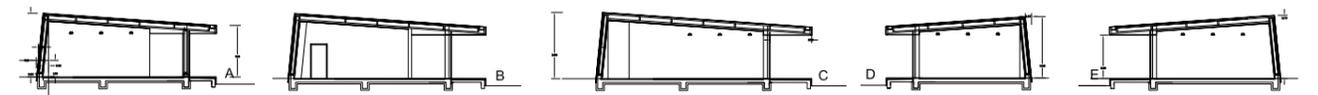
Face au château, le bâtiment annexe lui répond par une façade opaque bardée de bois le long de laquelle s'étire une rampe d'accès annonçant la circulation couverte.

L'administration et la salle des formateurs se situe sur l'aile Nord, les salles de classes sur l'aile Est. Ces salles ainsi que la circulation de l'administration sont éclairées par des grand châssis vitrés toute hauteurs, protégés du soleil par le débord de toiture.

Au Nord et à l'Est des châssis ponctuels viennent compléter l'éclairage des classes et des bureaux.



- 1 - Couverture à joints debouts prelaquée blanc
- 2 - Menuiseries extérieures teinte bois et alu avec double ou triple vitrage
- 3 - Circulation extérieure protégée: sol en plattelage bois exotique
- 4 - Panneaux en clins de bois exotique



Très largement vitrée, la zone de « vie des élèves » (Foyer et CDI) vient se lover entre l'administration et les classes. Elle offre une transparence entre le Nord et le Sud, la vue sur Forges et celle sur le Parc. Sur un seul niveau, le bâtiment est surélevé de la hauteur d'une marche par rapport à la pelouse du parc, marquant ainsi un seuil.

Une rampe de 4% est aménagée dans la circulation pour relier le bâtiment au terrain naturel, en pente, sans nécessité de terrassements.

Matériaux

Les matériaux utilisés sont choisis pour leur grande pérennité dans le temps, leur forte isolation (respect de la RT2012) et leur cohérence par rapport au site : plancher en dalle béton avec isolation, charpente et murs à ossature bois, couverture à pente asymétrique à joints debout prélaquée blanc, chéneau encastré, parement bardage hêtre rétifé, grands vitrages au niveau des salles et de la circu-

lation de l'administration pour conserver la pureté des lignes et les transparences sur le château, platelage et plafond de la coursive en hêtre rétifé, double vitrage sur les façades Ouest et Sud, triple vitrage sur les façades Nord et Est pour les châssis inclinés sur couverture.

Les eaux pluviales seront traitées sur le site par l'intermédiaire d'une zone de rétention et d'infiltration sous la pelouse du parc.



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

PROGRAMME:

Crèche collective de 60 enfants, crèche familiale, bureaux, salle de réunion, aménagement d'un jardin intérieur.



LE BÂTIMENT DANS LA VILLE:

Avant tout, la structure d'accueil de la petite enfance est un bâtiment public. À ce titre, il se doit de participer à la construction des espaces urbains. Le site dévolu à cet ouvrage est particulièrement adapté: à l'écart du flux automobile, en limite du tissu pavillonnaire, il offre à l'équipement une situation à l'abri des nuisances majeures, à proximité d'un parc de stationnement, tout en se situant dans un espace public central de la ville d'Eaubonne, marqué par la présence de l'église Ste Marie.

LE BÂTIMENT:

Le corps principal se construit dans une géométrie prolongeant le bâti de l'église. Il participe au fond de perspectives. Son image est simple: un grand toit de tuiles matérialise la Maison des enfants. Ici s'abritent crèche collective et bureaux (à l'étage).

Un bâtiment bas, en vis à vis du corps principal, contient la crèche familiale.

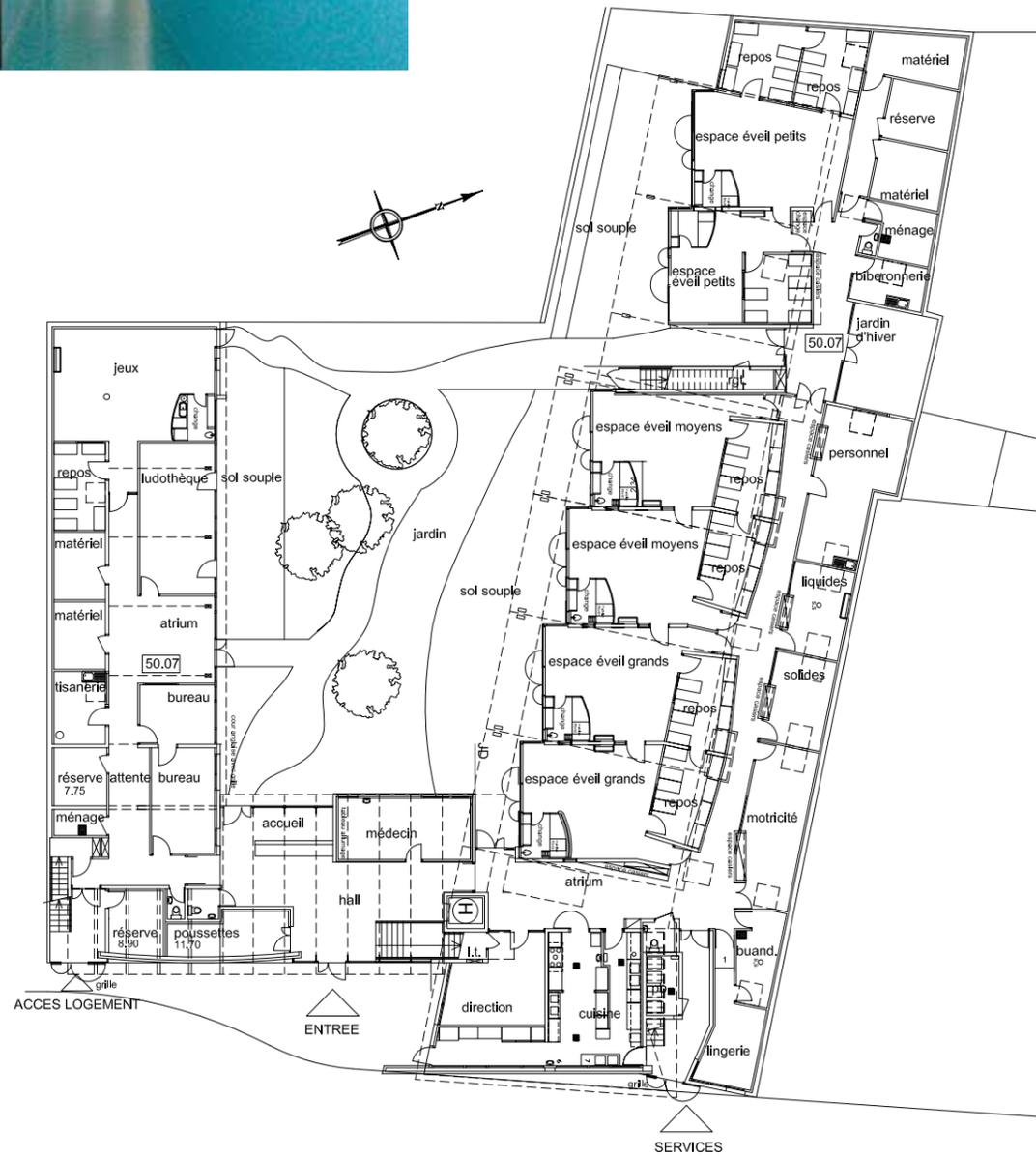
Ces unités s'associent par un hall, perméabilité d'accueil entre le jardin - coeur de l'opération. Central, il contrôle l'ensemble des accès.

Le logement, en duplex, est posé sur la crèche familiale. Il se fond dans le contexte bâti, émergeant en pavillon.

ARCHITECTES: Th. Bresdin mandataire, JP Ledieu, Cl. Utard - Mission de base
MAÎTRE D'OUVRAGE: Mairie d'Eaubonne
CONDUCTEUR D'OPÉRATION: Direction des Services Techniques de la ville d'Eaubonne
SHON: 1860 m²
LIVRAISON: Janvier 2004
RÉALISATION: décembre 2002 à décembre 2003
ÉTUDES: 2001-2002
COÛT DES TRAVAUX: 2,2 M€ HT

MAISON DE LA PETITE ENFANCE, EAUBONNE (95)





ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

CRÈCHE DE 30 BERCEAUX, ST.GRATIEN (95)

PROGRAMME:

Réalisation d'une crèche collective de 30 berceaux en 3 sections., en transformant un bâtiment de logements d'un étage, et en créant une extension au R.d.C.

Le bâtiment neuf vient s'implanter parallèlement à la façade principale de l'existant. L'extension se décale pour mettre en scène, par un effet de glissement, les deux unités construites. Un magnifique chêne est ainsi conservé rue Catinat. En fond de jardin, l'extension cadre les espaces de jeux.

Fonctionnement: trois sections de dix enfants sont prévues.

Au R.d.C. de l'extension s'organisent les sections des moyens et des grands. Les espaces sont ouverts, cloisonnables selon les activités, et s'ouvrent sur le jardin.

Le hall d'accueil traversant est contrôlé par le bureau de la directrice. Les locaux techniques (vestiaires, cuisine, salle du personnel) sont situés dans l'existant.

Un espace de transition pour les parents et les enfants accueillis par les puéricultrices est situé en continuité du hall, entre le bâtiment existant et l'extension. Sont intégrés les vestiaires des enfants, aménagés entre les trames de poteaux de l'existant. Un escalier diffuse la lumière et conduit directement à l'unité des petits.

À R+1, l'unité des petits comprend la salle de jeux, la biberonnerie, le coin change, et deux salles de repos. La salle de jeux s'étire le long de la façade Ouest, et s'ouvre sur une terrasse protégée, aménagée pour les enfants.

MATÉRIAUX:

Murs: parement bois en Red Cedar. Pignons existant en pierre.

Toiture: zinc pour le bâtiment existant. Pour la partie neuve, étanchéité auto protégée, terrasse en sol souple caoutchouc.

Menuiseries extérieures: aluminium tons alu naturel et blanc;

Menuiseries intérieures: bois et métal.

ARCHITECTE: Th. Bresdin

MAITRISE D'OUVRAGE: ville de St Gratien

SURFACE UTILE: 500 m²

COÛT DES TRAVAUX: 1 M€ HT

CONCOURS: décembre 1991

ETUDES: 2001

RÉALISATION: janvier à août 2002

Réalisation en corps d'état séparés



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

PROGRAMME :

Construction d'une crèche collective de 66 places
et de locaux pour les services de l'Aide Sociale à
l'Enfance, au 4 rue David d'Angers Paris 19eme.



LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME

La relative exigüité du terrain , avec la mise en œuvre de deux programmes différents crèches et bureaux d'aide sociale à l'enfant sur un même site nous a conduit à expérimenter plusieurs solutions d'implantation et de fonctionnement pour arriver à celle qui se dégageait en offrant le plus de potentialité en termes de qualités d'espace , de volumétrie ,et de surface d'espace extérieurs libres

Nous avons étudié une solution avec la crèche sur la totalité du RDC Haut, l'accueil des bureaux d'aide sociale à l'enfance à RDC Bas, et le reste des bureaux au R+1 et R+2 , . Bien que relativement fonctionnelle cette solution était relativement limitée en terme de qualité spatiale. Aussi après ces expérimentations nous nous sommes approchés du programme initial de

ARCHITECTES : Th. Bresdin mandataire et 3Box
Mission de Base+ HQE
MAITRE d'OUVRAGE : Ville de Paris.
ESTIMATION : 6.2 M € HT
SURFACE SHON : 2672 m²
EMPRISE FONCIERE : 1532m² - EMPRISE BATIE : 887 m² - ESPACES EXT 587 m²
CONCOURS : Juin 2010

CRÈCHE COLLECTIVE DE 66 BERCEAUX, PARIS (75019)





fonctionnement de la crèche en disposant l'unité des petits à RDC et les unités des grands et moyens à l'étage.

A partir de ce principe, nous avons cherché à enrichir le projet en apportant aux deux équipements le maximum, de fonctionnalité, d'espace, de lumière et de confort.

LA MAÎTRISE DU TERRAIN.

Afin de gagner du terrain et de créer des espaces extérieurs conséquent nous avons fait superposer une partie des locaux de la crèche sur la zone d'accueil des bureaux de l'aide sociale.

Ce dispositif en coupe nous permet de dégager une cour basse de belle dimension pour éclairer la zone d'accueil du public des locaux de l'aide sociale à l'enfance, et de libérer un beau jardin pour la crèche au niveau supérieur.

Ce jardin monte naturellement sur la partie Est du terrain et vient retrouver le niveau des terrasses du R+1

Créant une unité de sol pour la crèche.

LES ESPACES D'ACCUEIL :

La crèche.

L'accès de la crèche se fait par une rampe douce qui depuis la rue permet de rejoindre le niveau principal. Depuis de cette rampe on découvre le jardin à travers la transparence du hall généreux.

Une double hauteur dans laquelle s'inscrit un escalier libre éclaire cet espace et liaisonne naturellement les deux niveaux de l'équipement

Les bureaux de l'Aide sociale à l'enfance.

Les locaux accessibles au public sont repartis autour d'une cour plantée sur 2 niveaux, Une double hauteur au dessus du hall permet de libérer un espace généreux et clair apportant une atmosphère calme et reposante pour ce lieu d'accueil.

LE FONCTIONNEMENT :

La crèche.

L'entrée le sas d'entrée est cadré par le bureau de la direction et le local pour le rangement des

voitures d'enfants.

Passé ce contrôle, on pénètre dans le hall qui s'ouvre sur le jardin, la salle de motricité très vitrée prolonge cet espace sur la gauche et prend des lumières à la fois à l'est sur le jardin et à l'ouest sur la cour basse ménageant ainsi une grande perspective visuelle sur toute la longueur du terrain d'ouest en est

La salle de jeux d'eau vient compléter de cette salle

La crèche se développe ensuite autour de la cour de service pour les locaux de services et du personnel Le service alimentaire ouvert sur la cour commune avec la piscine dispose d'un accès indépendant de l'entrée de la crèche pour les livraisons.

Les locaux : biberonnerie, lingerie, buanderie et locaux du personnel sont regroupés à proximité pour un meilleur fonctionnement

L'es unités des petits s'étirent à RDC dans le jardin venant cadrer les arbres existants.

Le niveaux supérieurs est composé des unités des moyens et des grands qui s'ouvrent sur une large terrasse prolongement naturel du jardin en contrebas.

Les unités des enfants sont toutes très largement ouvertes sur l'extérieur, sur le jardin ou la terrasse,

Les salles de repos sont éclairées naturellement soit en façade soit par un éclairage zénithal permettant la ventilation naturelle des locaux. De larges cloisons vitrées sont disposées entre ces salles et la salle d'éveil afin d'agrandir l'espace et permettre une bonne surveillance par les puéricultrices.

Le poste de change judicieusement assure un contact visuel constant entre l'adulte et les enfants.

Le logement de fonction vient en prolongement de l'unité des grands en s'enfonçant sur la partie est du terrain mitoyen à la piscine. Il est accessible par un escalier extérieur et une coursive qui longe la cour de la piscine. Cette circulation sert également de secours pour la crèche et les étages supérieurs des bureaux.

La possibilité d'utiliser l'ascenseur à double entrée de la crèche, permet de le rendre accessible aux handicapés

Un passage entre le logement et la crèche vers le jardin permettra son entretien par les services de la ville.

Un escalier descend depuis la cour de service au sous sol de la crèche, les locaux techniques sont rassemblés autour d'une cour basse. Des réserves sont accessibles par un escalier intérieur ou l'ascenseur.

Les locaux de l'Aide Sociale à l'Enfance :

Au dessus du niveau RDC bas regroupant les locaux d'accueil du public autour de la cour basse, un niveau intermédiaire ouvert sur le hall vient en transition entre les locaux du public et les étages des bureaux. Il comprend la grande salle de réunion avec une double orientation et la salle médiatisée.

Au R+1 prend place l'ensemble du pôle d'action mexico scolaire avec les 3 bureaux des médecins et le secrétariat ouvert. (une porte permettra la fermeture le soir de cet espace par rapport aux circulations.

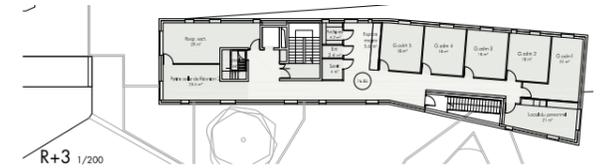
Le R+2 : comprend l'ensemble des bureaux des travailleurs sociaux et des CSE qui constitue une unité fonctionnelle de travail.

Au niveau R+3 : se positionne la direction du service avec le responsable du secteur et les bureaux des gestionnaires administratifs. La salle du personnel est située face au jardin à l'est avec possibilité de descendre sur une terrasse accessible à R+1

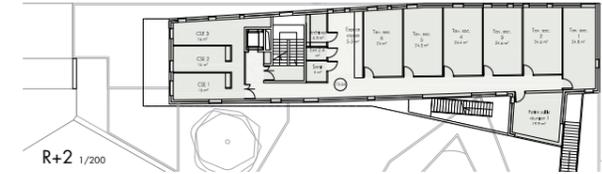
Ces deux niveaux disposent chacun d'une salle de réunion. Celle du niveau 3 est contiguë au bureau du responsable de secteur.

Les bureaux sont principalement exposés au nord pour éviter les surchauffes l'été., Les circulations orientées au Sud, sur le jardin, dispose d'un éclairage naturel.

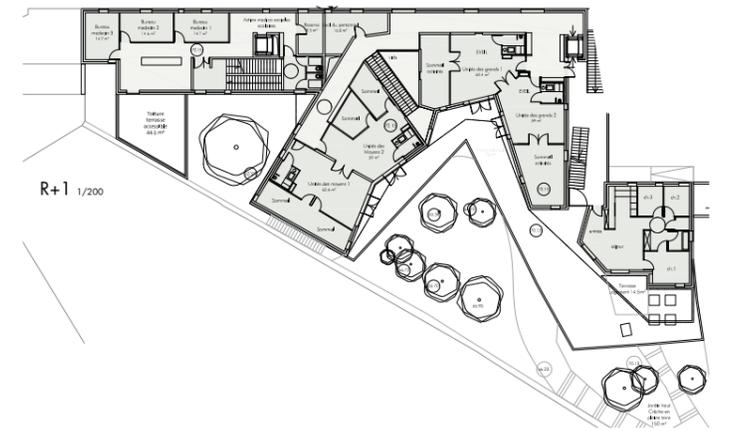
Des cloisons vitrées entre bureaux et circulations diffusent en complément de la lumière naturelle du Nord, un éclairage indirect pour ces lieux de travail.



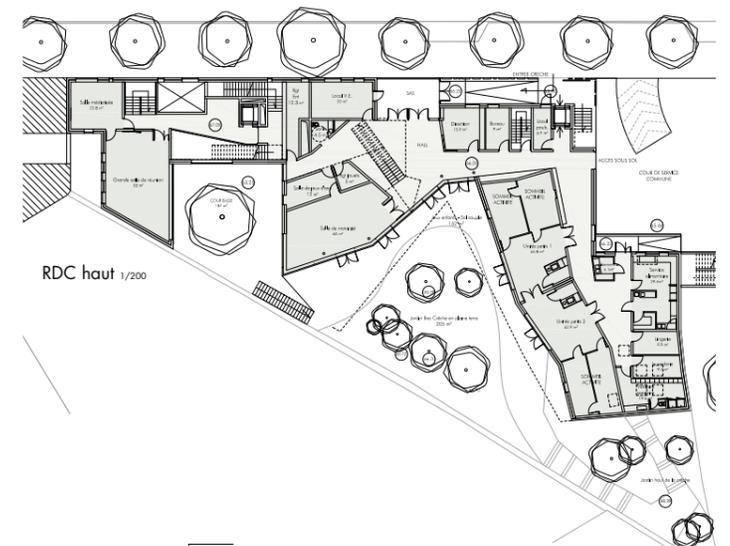
R+3 1/200



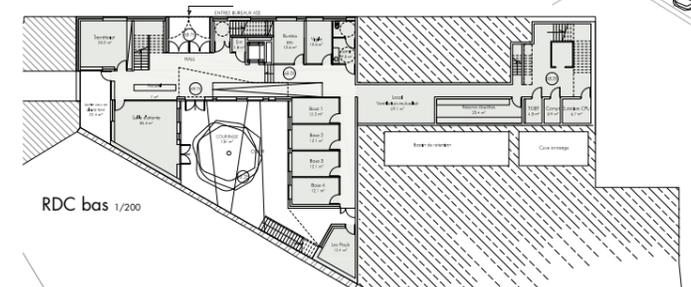
R+2 1/200



R+1 1/200



RDC haut 1/200



RDC bas 1/200



LE SITE

Le quartier résidentiel dans lequel s'installe le pôle social est situé à proximité du parc de la vallée des loups. L'atmosphère boisée du parc est perceptible autour du site par la présence d'arbres remarquables.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet cherche à mettre en valeur la qualité de cet environnement privilégiée. Il s'insère dans une parcelle étroite marquée par un fort dénivelé de plus de cinq mètres sur l'axe nord/sud et se présente depuis la rue Jules Verne comme un empilement de deux géométries de bois effilées qui pénètrent dans une végétation boisée. Le niveau supérieur (R+1) s'affine au nord de la parcelle pour favoriser les vues sur la perspective boisée et au centre, s'épaissit pour créer une sous-face marquant l'entrée dans l'équipement.

Le bâtiment est composé de trois niveaux dont deux sont visibles depuis la rue Jules Verne (Rez de chaussée et niveau 1. Le rez de Jardin se dévoile petit à petit au fil de la pente et s'ouvre sur le jardin bas au sud avec le platane majestueux existant en son centre.

Afin de mettre en valeur le caractère forestier perceptible sur le site, nous avons cherché à créer un maximum d'espace planté en pleine terre. La géométrie du bâtiment très effilée minimise son emprise.

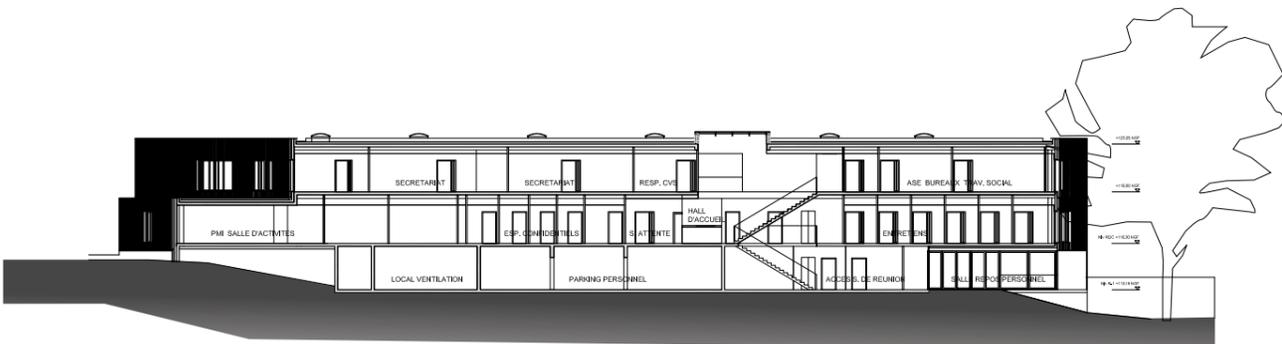
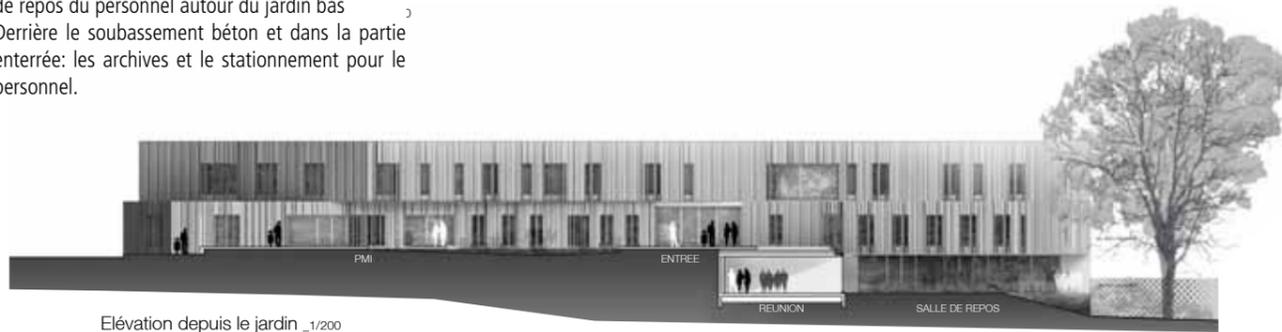
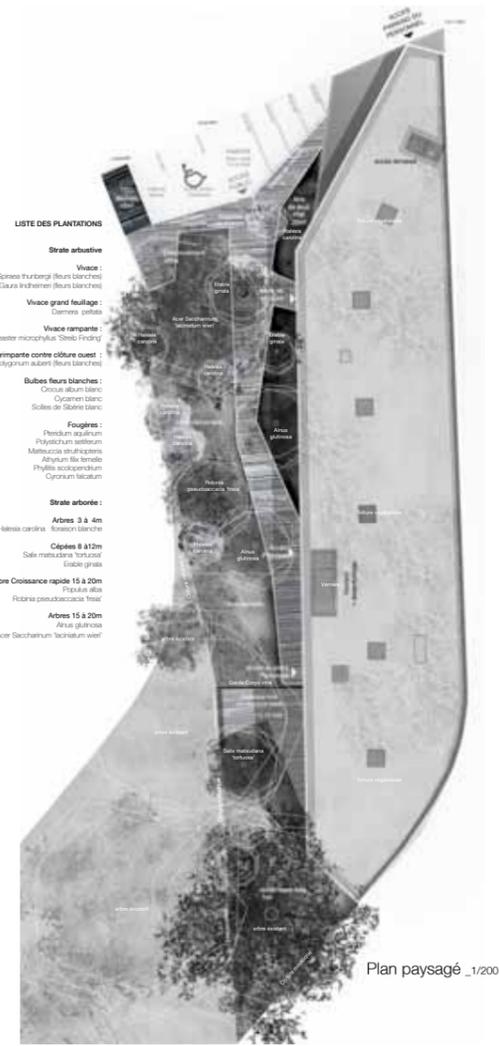
Son implantation à l'alignement des voies au Nord et à l'Est crée une partition du terrain en un espace fin construit et un espace végétal traversant du nord au Sud dans la perspective du talus forestier existant

Le rez de chaussée regroupe les espaces communs et services ouverts au publics : PMI, CPEF

Le niveau supérieur : les bureaux accessibles exclusivement par le personnel. : CVS – ASE -PMI.

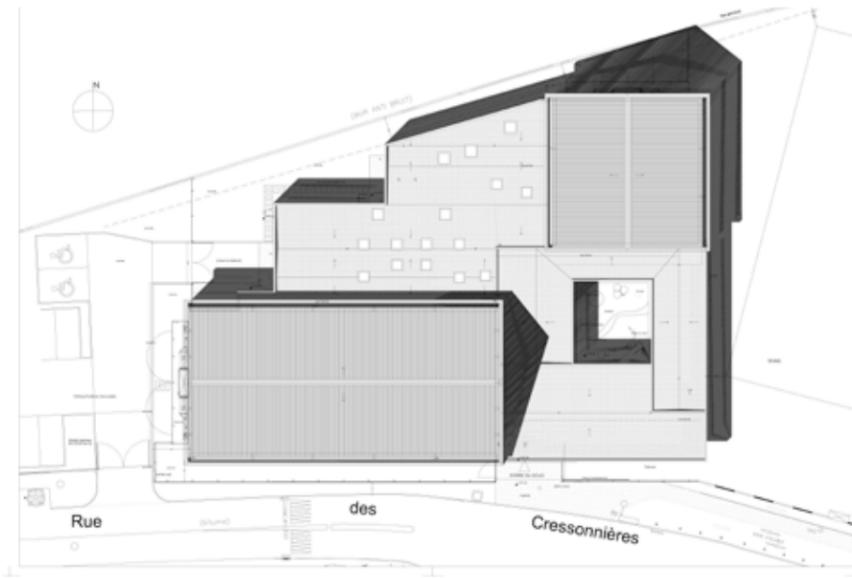
Au Rez de jardin : les salles de réunion et la salle de repos du personnel autour du jardin bas

Derrière le soubassement béton et dans la partie enterrée: les archives et le stationnement pour le personnel.



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS

DOJO, SAINT GRATIEN (95)



PROGRAMME:

Création d'un équipement dédié à la pratique des arts martiaux.

Le bâtiment en ossature bois s'organise autour d'un patio central. Il comprend: 2 aires de combats 30x14 m et 14x14m., des locaux associatifs, salle de musculation...

Aménagement des espaces extérieurs en liaison avec le complexe sportif.

Le terrain en triangle dédié à ce projet se situe dans la continuité du complexe sportif, délimité au nord par l'emprise du BIP, et au sud par la rue des cressonnières, en bordure du quartier pavillonnaire. Son environnement proche n'offre aujourd'hui aucun caractère particulier qui pourrait servir d'accroche au projet, excepté un magnifique saule que nous chercherons à préserver.

La continuité du complexe sportif Tennis et Dojo est assurée par la composition spatiale du nouvel équipement et l'aménagement paysager à travers un cheminement piéton qui est le lien et la tension entre les 2 programmes.

Le projet du dojo est conçu, quant à lui, à travers une recherche d'intériorité, à l'image de la philosophie des arts martiaux qu'il accueille.

COMPOSITION DU PROJET :

La salle principale de combat, placée parallèlement à la rue, marque de sa présence les limites du complexe sportif et ouvre l'équipement vers les tennis.

ARCHITECTES : Th Bresdin mandataire et Ligne 7 architecture co-traitant - Mission de base + OPC
MAITRE D'OUVRAGE : Ville de Saint Gratien
SURFACE HON: 1400 m2
COUT DES TRAVAUX : 2.4M€ HT
LIVRAISON: Avril 2011



La position des salles de combat, le long de la rue des Cressonnières, et des futurs tennis, permet de créer dans cet entre-deux, un espace en creux où vient se loger naturellement un hall dans la perspective de l'avenue Simon Hayen.

L'espace d'accueil s'ouvre à l'est sur une place côté complexe sportif, avec les tennis en premier plan, et à l'ouest sur un patio autour duquel s'organise le Dojo.

Cette place est délimitée par les volumes de la salle de dojo au nord au pôle accueil (hall, salle des associations et la salle de musculation) côté rue. Le magnifique saule existant est conservé au centre de cet espace extérieur.

Les espaces intérieurs :

Le projet se développe autour d'un patio fédérateur, reprenant ainsi l'esprit des grandes maisons japonaises.

Ce jardin intérieur très minéral, et planté de quelques essences d'arbres, apportera aux salles une lumière choisie pouvant être contrôlée par des filtres, panneaux coulissant, claustras...

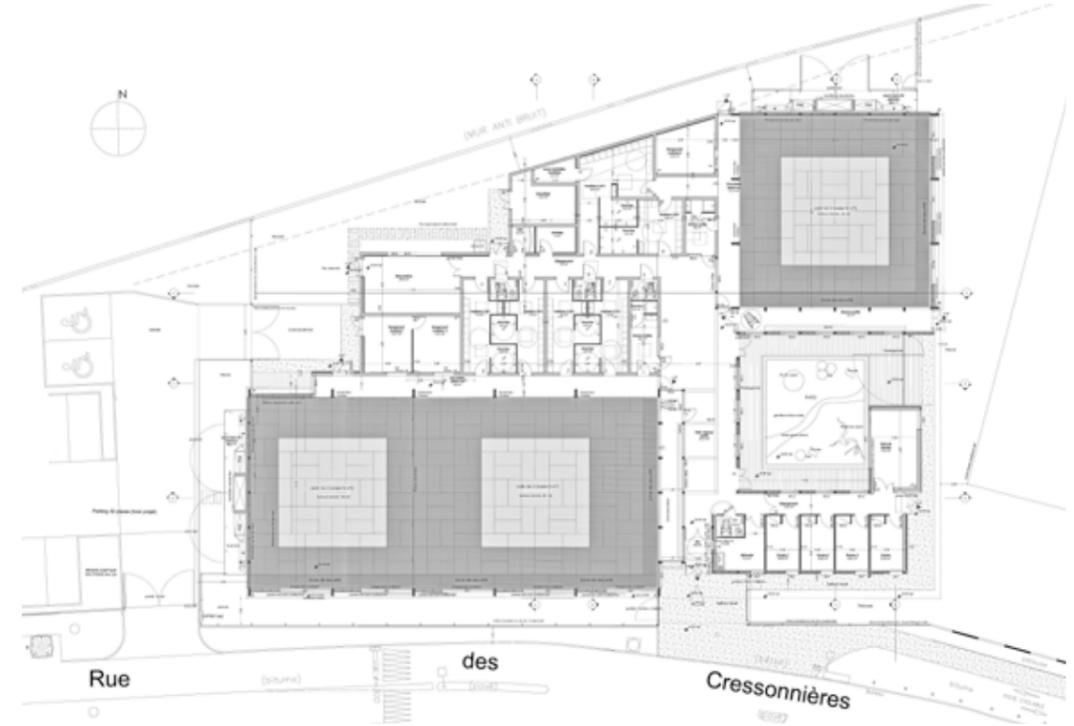
L'organisation du pôle accueil et des salles de combats autour du patio révèle des perspectives sur toute l'épaisseur du bâtiment et rend à la fois le bâtiment compact et très lumineux. Ce dispositif permet de dégager une intériorité qui donnera à ce Dojo l'esprit d'une véritable Maison des Arts Martiaux. Les 2 salles attenantes à l'accueil, Association et Musculation, marqueront l'entrée.

La volumétrie :

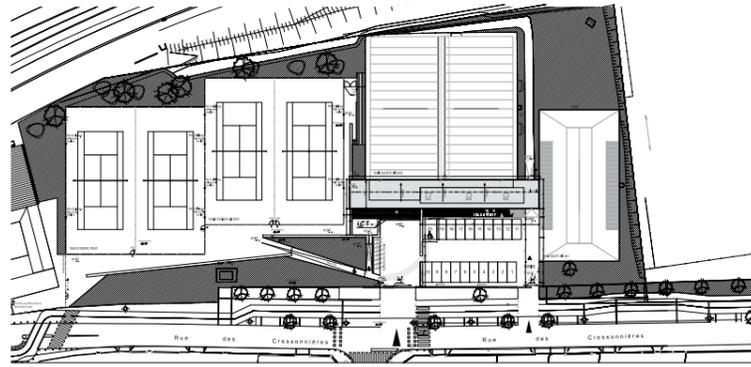
Les salles de combats se détachent de la silhouette horizontale du bâtiment par une toiture à 2 pentes soutenue par une charpente bois particulière qui leur assure volume et lumière.

Positionnées en équerre elles structurent la construction en encadrant la place.

Les locaux annexes, plus bas, sont organisés sur 2 cotés du patio pour compléter la composition.



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS



CLUB-HOUSE ET TENNIS, ST.GRATIEN (95)

PROGRAMME :

Réalisation d'un club house et de deux tennis terre battue tout temps.

Le nouveau bâtiment s'appuie et s'ouvre sur les tennis couverts en toile. Il crée une liaison entre les terrains de tennis couverts existants et les nouveaux terrains extérieurs.

Réaménagement paysager du complexe sportif avec création d'un parking.

Le complexe sportif des Cressonnières se développe d'est en ouest le long de la rue des Cressonnières; il est constitué d'un stade de football, d'un club tennis et d'un dojo.

La création du Club House et le réaménagement des espaces extérieurs permet d'établir une liaison fonctionnelle et une cohérence entre tous les éléments de cet équipement.

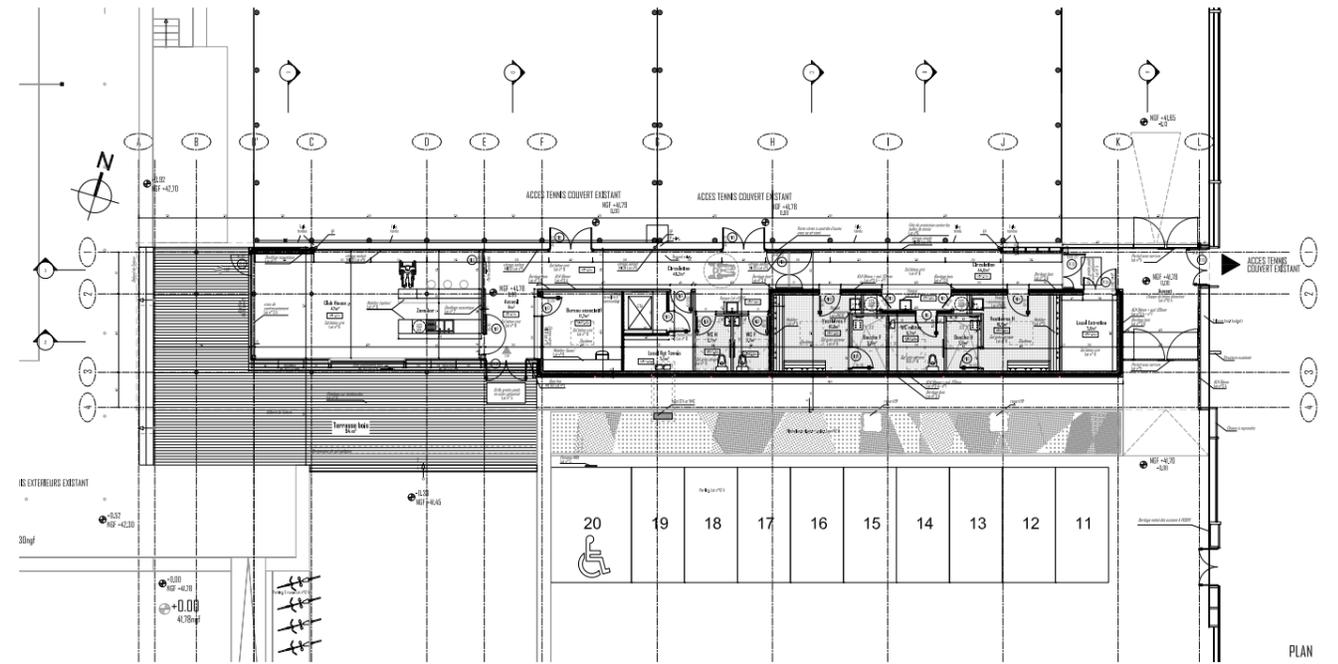
Sorte de trait d'union, le club house s'étire d'est en Ouest en liaisonnant les courts de tennis extérieurs aux courts couverts. Il s'adosse aux deux courts en toile, aménageant une fenêtre en longueur sur leur tympan qui offrira une vision panoramique sur les terrains.

En prolongement de l'espace club, un deck en bois offre en période estivale un espace supplémentaire ouvert sur les courts extérieurs.

Deux courts extérieurs en terre battue tout temps sont créés en prolongement et viennent compléter les courts extérieurs en dur, ils viendront par leur proximité au dojo, rattacher cet équipement au pôle tennis.

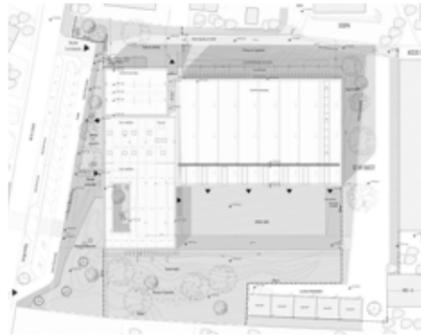


ARCHITECTES : Th Bresdin associé à Ligne 7
mandataire - Mission de base + OPC et synthèse
MAITRE D'OUVRAGE : Ville de Saint Gratien
SHON 250 m2,
COUT DES TRAVAUX : 1 M€ HT
LIVRAISON Avril 2012



ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
SOCIAUX
SPORTIFS
SCOLAIRES
LOGEMENTS
CONCOURS

GYMNASE HQE & BBC, LE NEUBOURG (27)

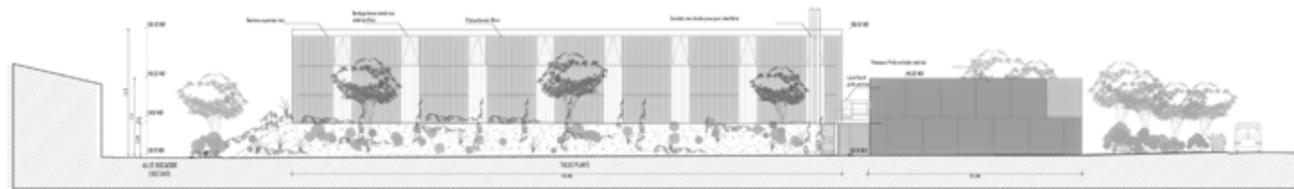
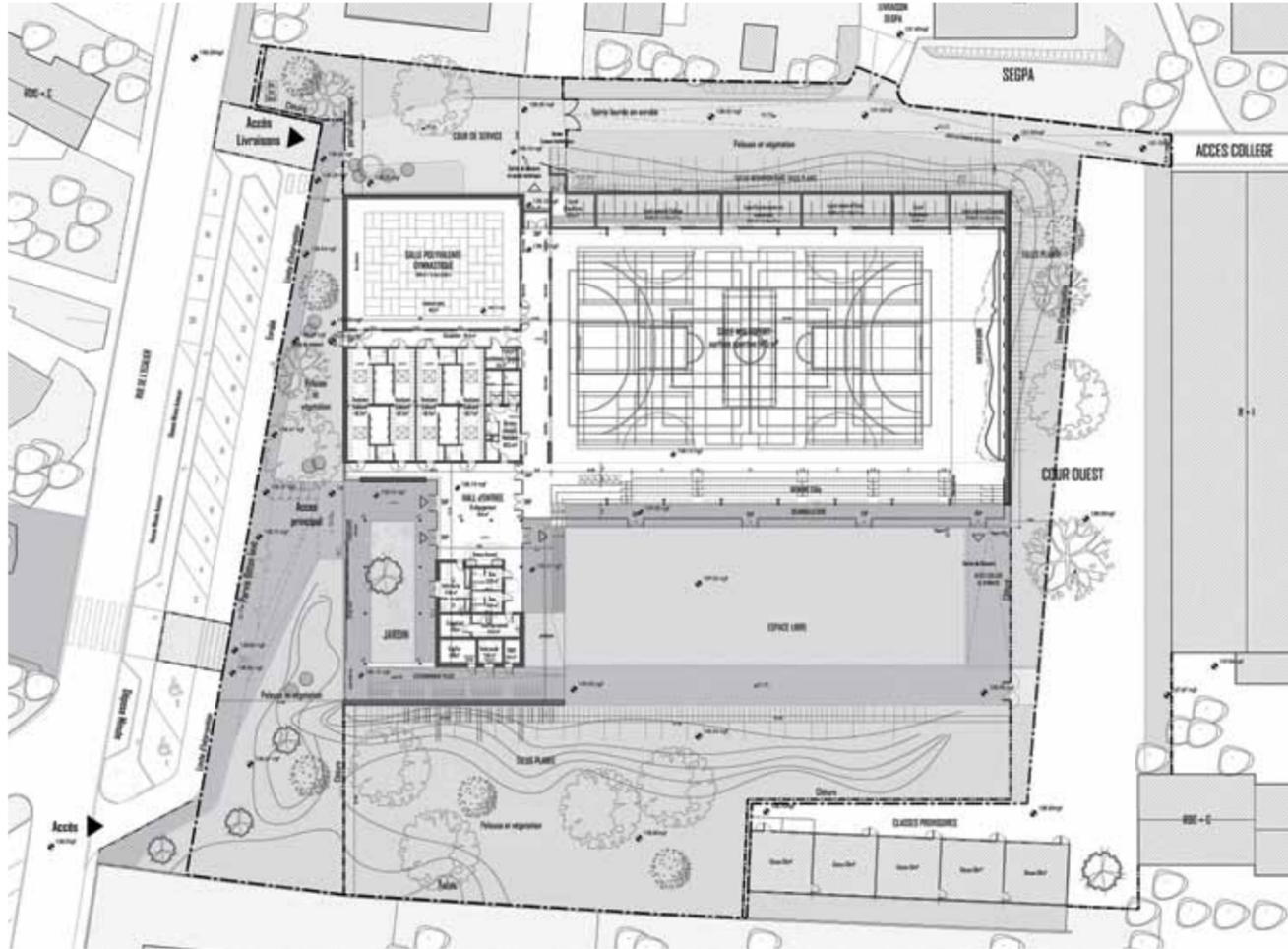


PROGRAMME :
Réalisation d'un gymnase communautaire en certification HQE et BBC.
L'équipement est constitué d'une salle multi-activité de 48 x 26 m avec gradins (150 personnes), mur d'escalade, d'une salle polyvalente 20 x 15 m et de locaux annexes.
Une aire de sport extérieure est proposée en continuité de la salle multi-activité.
Par un aménagement des niveaux du terrain, le gymnase se trouve protégé des vents dominants.

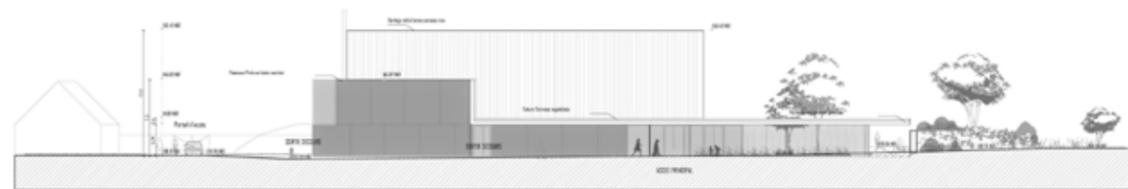


ARCHITECTES: Th. Bresdin + L7A mandataire.
Mission de base + EXE + certification HQE
MAITRE D'OUVRAGE: Communauté d'Agglomérations du pays du Neubourg
SHON: 2950 m²,
Cout des travaux : 3.9 M€ HT

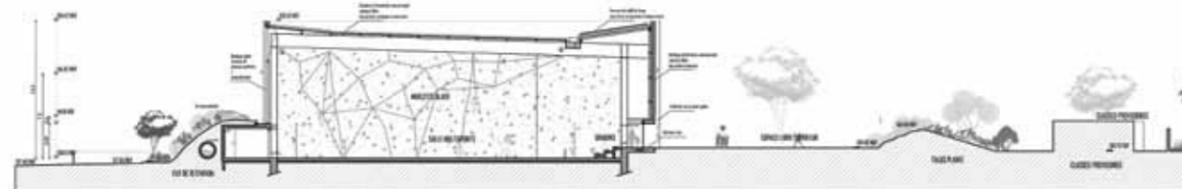
Lauréat du concours en 2010
Etudes en cours : Livraison Novembre 2013
Projet en certification BBC-RT2012



FACADE NORD



FACADE OUEST



COUPE OUEST

L'IMPLANTATION DU PROJET:

Afin de s'implanter au mieux sur le terrain, répondre aux exigences du programme et aux problématiques environnementales du site et de la certification BBC, le bâtiment est implanté en équerre sur deux axes Sud-Est/Nord-Ouest et Nord-Est / Sud-Ouest; Le volume principal orienté Nord-Est Sud-Ouest libère un espace extérieur orienté au sud sur lequel s'ouvre sa façade principale. La façade d'entrée en retrait par rapport à la rue Pierre Corneille, cadre quant à elle la séquence d'accès et le parking.

L'ORIENTATION ET LES PROTECTIONS:

Le projet est encaissé dans le terrain pour se protéger des vents dominants. Au Sud Ouest un mouvement de terre issu des déblais remblais forme un talus qui sera planté et protégera à la fois l'entrée du bâtiment et le terrain de jeux extérieurs.

L'ÉCRITURE DU PROJET ET L'APPRÉHENSION DU BATIMENT:

La ligne d'horizon si présente sur cette plaine se

perpétue au niveau de la façade tout autour du bâtiment. Elle décompose les façades en un soubassement et une attique.

Le soubassement est traité par une succession de panneaux alternant des parties vitrées et des parties pleines constituées de parements de béton préfabriqués.

L'attique est constitué du volume des salles de sport traité en bardage métallique sérigraphié ou par des éléments translucides au nord.

Pour accentuer la lecture de cette ligne d'horizon, une toiture terrasse vient recouvrir l'entrée et les vestiaires sous une grande nappe horizontale végétalisée qui frôle la crête du talus au sud et renforce l'intégration du projet dans le terrain.

Des transparences sont aménagées entre les espaces, pour conserver de grandes perspectives visuelles.

Les gradins sont orientés vers le Nord pour éviter l'éblouissement; ils constituent un emmarchement naturel liaisonnant visuellement la grande salle, au plateau sportif extérieur.



THIERRY
BRES DIN
ARCHITECTE

15 boulevard Sadi Carnot
95880 Enghien-les-Bains
tél. // 01 34 28 07 75
fax. // 01 39 64 45 30
port.// 06 07 72 70 58
tbresdin@club-internet.fr